

WEDNESDAY, 13 JANUARY 2010

BRUSSELS

COMMITTEE ON THE INTERNAL MARKET
AND CONSUMER PROTECTION

COMMITTEE ON ECONOMIC AND
MONETARY AFFAIRS

HEARING OF MICHEL BARNIER

COMMISSIONER-DESIGNATE

INTERNAL MARKET AND SERVICES

3-002

IN THE CHAIR: Malcolm HARBOUR
Chair of the IMCO committee

(The hearing opened at 16.30.)

3-003

Chair. – It is my pleasure as Chair of the Committee on Internal Market and Consumer Protection to warmly welcome Michel Barnier, the Commissioner-designate for the Internal Market, to our hearing with him this afternoon.

In accordance with the guidelines for approval of the European Commission, Parliament evaluates Commissioners-designate on the basis of their general competence, European commitment and personal independence, and assesses their knowledge of their prospective portfolio and communication skills. That is the objective of our three hours together this afternoon.

As regards the prospective portfolio, I thought it might be useful just to set the scene for this evening by quoting a section from the letter that José Manuel Barroso sent to Michel Barnier on the announcement of his appointment as Commissioner-designate: ‘Europe needs a strong political and dynamic Commission to offer the leadership and direction to drive its work forward. In that context, Commissioner-designate Michel Barnier is going to be responsible for giving a new momentum to the single market while driving the Commission’s initiatives in the field of financial services, public procurement, the free movement of services, intellectual property and professional qualifications’. I am sure we will hear a lot about all of those issues this afternoon.

As to the structure of the hearing, and as financial services are such a crucial part of the portfolio, my friend and colleague Sharon Bowles, Chair of Parliament’s Committee on Economic and Monetary Affairs, will be taking over from me in the chair for a separate session on financial services. This will start half-way through the hearing.

I will be very strict on timing, and I know Mrs Bowles will be as well. We both showed our determination on

this yesterday, so we will be using the gavel to make sure that we move forward quickly. I encourage all colleagues please to ask short, sharp questions and penetrating supplementaries.

It now gives me very great pleasure indeed, on behalf of all members of the committee, to warmly welcome the Commissioner-designate, Michel Barnier. He is currently in a transition stage, moving from the back of the room to the front, because for the last six months he has been a member of this committee. Commissioner-designate, it is the first time I have had a view of the back of your head throughout the proceedings, because normally you have been facing me on the other side! It is a pleasure that I warmly welcome and I am very pleased to give you the floor.

3-004

Michel Barnier (PPE). – Thank you very much, Malcolm. I am not in the same seat, but I am very happy to be in the same room!

3-005

Monsieur le Président, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les députés, Mesdames et Messieurs, je me présente aujourd'hui devant vous comme un homme politique qui s'adresse à des hommes et à des femmes politiques, un homme politique qui sait l'importance de la légitimité démocratique, qui sait l'importance du travail et du contrôle parlementaires et qui a, depuis assez longtemps comme vous toutes et vous tous, un engagement européen volontariste dont je serai prêt, à tout moment, à rendre compte.

Je voudrais débiter cette audition, qui est un moment exigeant, par un propos un peu personnel. J'ai été profondément marqué par l'échec du référendum, le "non" du peuple français au référendum sur la Constitution européenne en 2005, profondément marqué. Il y a sans doute beaucoup de raisons à cet échec, mais il a été surtout pour moi l'expression d'un malaise profond, partagé d'ailleurs par beaucoup de peuples au-delà de la France. Il a été la preuve que l'Europe s'est éloignée des citoyens.

Or, le projet européen, Mesdames et Messieurs les députés, celui des pères fondateurs, avait précisément au

cœur la construction du grand marché commun, de notre vie économique et sociale commune – comment dirais-je –, le désir d'être ensemble, qui se nourrit de l'intérêt à être ensemble.

Avec la capacité d'action que vous jugerez possible et utile de me donner, si vous le voulez, avec la confiance du président José Manuel Barroso, mon ambition et ma stratégie pendant ces cinq années sera de concilier à nouveau ce désir d'être ensemble et la nécessité d'être ensemble dans le monde globalisé où nous sommes. Il faut pour cela remettre au cœur du marché intérieur ceux qui le vivent et l'utilisent quotidiennement: les citoyens, les consommateurs, les entrepreneurs.

Dans cette première partie, Monsieur le Président Malcolm Harbour, je veux traiter des faiblesses. Mario Monti, que vous entendiez il y a quelques semaines devant la commission IMCO, évoquait la fatigue du marché intérieur. Mon ambition, Mesdames et Messieurs, c'est de vous proposer de donner un nouvel élan, dans les cinq ans qui viennent, au marché intérieur européen.

Face à la crise, nous avons redécouvert l'intérêt et la force d'être ensemble, plutôt que d'être chacun chez soi. Mais prenons garde, le contexte économique et social actuel accentue la pression sur tous les gouvernements pour qu'ils apportent des réponses nationales, des réponses de court terme, parfois des réponses de repli, à cette crise.

Et pourtant nous savons que la fragmentation du marché intérieur est un frein à la compétitivité. Et quand bien même nous sommes arrivés dans beaucoup de domaines à des règles communes, nous avons beaucoup de mal – j'en reparlerai tout à l'heure – à les appliquer de la même manière. Tout cela crée des barrières pour les échanges, cela crée des charges pour les entreprises et cela crée beaucoup d'incompréhension pour les citoyens.

Je vous propose de nous atteler ensemble à lever ces obstacles. Je vous propose de consolider et de réussir, ensemble, la transition qui a été engagée il y a vingt ans sous l'impulsion de Jacques Delors: du chacun pour soi national vers le chacun pour tous européen.

Je vous propose de mettre ce marché intérieur au service de la nouvelle stratégie de l'agenda 2020 proposé par José Manuel Barroso. Pour cela, je veux développer – avec vous et en écoutant tout le monde, Mesdames et Messieurs – mon action autour de quatre priorités.

D'abord la confiance, qu'il faut renforcer dans les possibilités et la protection qu'offre le marché intérieur. Le marché intérieur, ce n'est pas une invention bureaucratique, c'est notre marché et il concerne la vie de tous les jours. Il doit offrir des biens et des services sûrs, accessibles au plus grand nombre partout en Europe. Il doit aussi permettre aux citoyens et aux entreprises d'exercer pleinement leurs droits. Je vais en citer quelques-uns.

Le droit de consommer, en liberté et en confiance, à l'échelle européenne: quand Internet multiplie les offres, je souhaite conforter l'essor du commerce électronique par la mise en place d'un cadre sûr qui donne au consommateur toutes les garanties nécessaires.

Le droit de vivre et de travailler dans un autre pays que le sien et d'y voir ses qualifications professionnelles reconnues. Les États membres auraient dû transposer depuis deux ans la directive de 2005. Trop nombreux sont ceux qui ne l'ont pas fait, au risque d'ailleurs d'affaiblir la confiance dans l'Europe. 20 % des problèmes traités, soumis au réseau Solvit, concernent précisément ce sujet. Je prendrai mes responsabilités et, s'il le faut, j'irai plus loin, par exemple en travaillant avec les secteurs concernés pour donner aux Européens la carte professionnelle qu'ils attendent.

Le droit, pour nos entreprises, et d'abord pour les petites et moyennes entreprises – je dis bien d'abord pour elles –, de bénéficier pleinement du grand marché. La directive "services" vise à libérer tout ce potentiel. Ma priorité sera de veiller à une application immédiate, complète, de ce texte, qui doit d'ailleurs beaucoup au Parlement, en particulier concernant les guichets uniques et la coopération administrative.

Mesdames et Messieurs, Monsieur le Président, une deuxième priorité sera pour moi de valoriser la création et l'innovation. La plus grande richesse de notre continent, ce sont ses hommes et ses femmes, leurs cultures – au pluriel –, leurs compétences, leur créativité. Nous ne transigerons pas sur la protection des droits des créateurs européens sur leurs propres œuvres. Je ne transigerai pas sur la protection des droits des créateurs.

Mais, dans le monde numérique où nous sommes, les savoirs et les contenus deviennent accessibles au plus grand nombre. Il faut donc adapter le cadre du droit d'auteur à ce défi et mieux gérer collectivement les droits Internet, y compris pour les œuvres orphelines. J'ajoute que c'est en développant une offre européenne attractive et accessible que nous découragerons plus sûrement les pratiques de pillage.

Nous aurons la même exigence pour la protection des innovations industrielles. Notre système de brevets est coûteux, complexe. Je veux aboutir à ce brevet de l'Union européenne en mobilisant toutes les technologies disponibles, en rétablissant, en réfléchissant à un projet de règlement sur la question linguistique qui est la plus sensible, et en faisant avancer la question importante de la protection juridictionnelle.

Nous parlons de création, d'innovation, d'emploi. Tout cela est très fragilisé par la contrefaçon qui met en danger la sécurité et la santé des citoyens et qui nuit directement aux entreprises. Nous devons l'éradiquer. Je souhaite développer l'Observatoire européen de la contrefaçon, et je plaiderai pour que nous nous dotions d'un arsenal de sanctions plus efficaces en Europe, mais aussi chez nos principaux partenaires en lien avec mon collègue chargé de la fiscalité et de la lutte antifraude.

Ma troisième priorité sera de mettre le citoyen – les hommes et les femmes – au cœur du marché européen, de les remettre au cœur. C'est un défi pour tous les commissaires que de donner du sens au modèle européen de société, notre modèle d'économie sociale de marché. Pour nous ici, cela veut dire que l'efficacité du marché doit être mise au service du progrès humain, et pas le contraire, en améliorant les conditions de travail et de vie, en garantissant l'accès à des services publics de qualité, en permettant aux citoyens de développer leur savoir et de protéger leurs cultures.

Concrètement, dans le cadre de mes attributions, j'examinerai l'opportunité de doter les fondations et les autorités philanthropiques d'un statut européen. Nous nous pencherons avec mes services sur le modèle des coopératives et des mutuelles. Je veux aussi réfléchir à ce que pourrait être, Mesdames et Messieurs les députés, un "*Social Business Act*" pour mieux accompagner les entreprises qui, tout en faisant du profit, comme c'est normal, luttent contre l'exclusion.

Enfin – et c'est la quatrième priorité –, le marché intérieur doit être présent et prendre sa part dans la nouvelle croissance dont nous avons besoin, une croissance plus écologique, plus équitable, plus durable. J'utiliserai pleinement les outils du "mieux légiférer", de la "*better regulation*", Monsieur le Président, ainsi que l'article 9 du traité de Lisbonne sur les études d'impact social – et j'ajoute environnemental – pour évaluer les projets de directive.

Je pense aussi au meilleur usage des deux mille milliards de commandes publiques encadrées par des règles de marché public pour favoriser la protection de l'environnement, l'intégration sociale et l'innovation. Je peux encore évoquer notre recommandation, sur laquelle je vais travailler, sur les rémunérations des dirigeants. - cela ne concerne pas seulement les banques –, la transparence dans le gouvernement d'entreprises, et le développement de l'actionnariat salarié.

Je pense enfin au travail que nous devons faire avec d'autres commissaires dans le secteur de la distribution. Il s'agit des relations producteur/distributeur, de l'accessibilité des commerces, de l'encouragement au commerce équitable.

Voilà, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs – pardon d'avoir dépassé de quelques secondes –, les orientations, au-delà de mes convictions, avec lesquelles je veux travailler avec vous, avec le Conseil des ministres, en concertation avec le Comité des régions et le Comité économique et social. Je suis maintenant prêt à les préciser et à répondre à vos questions.

(*Applaudissements*)

3-006

Andreas Schwab (PPE). – Chers Collègues, cher Commissaire désigné, vous ayant apprécié comme membre compétent de cette commission au Parlement,

cela fut un grand plaisir de vous voir arriver à la commission en charge du dossier le plus important pour nous, au sein de cette commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs.

3-007

Sie haben gerade, Herr Kommissarskandidat, in eindrucksvoller Weise beschrieben, was Sie in den nächsten Jahren mit uns zusammen in Europa erreichen wollen. Aber ich habe in der Vergangenheit einige Diskussionen und Schriftstücke gelesen, in denen Sie politisch vereinnahmt werden sollten. Es hieß, Sie stünden einigen Ländern besonders nahe, Sie würden andere Finanzplätze besonders stark benachteiligen wollen. Es hieß, Sie seien ein Linksgaullist. Jeder von uns hat ja seine politischen Überzeugungen und seine politische Vergangenheit. Deswegen möchte ich Sie gerne fragen: Wie sind all diese Einschätzungen einzustufen? Gehe ich richtig in der Annahme, dass Sie sich von keiner politischen Partei, von keinem Land und von keinem Finanzplatz in den nächsten Jahren vereinnahmen lassen, sondern dass Sie Ihre Arbeit und Ihre Mühe allein den 500 Millionen Bürgerinnen und Bürgern im Binnenmarkt widmen wollen?

3-008

Michel Barnier (PPE). – Cher Andrea Schwab, je n'oublierai pas la qualité du travail que nous avons fait ensemble dans cette commission même si je dois la quitter pour devenir commissaire, grâce à votre confiance. Je n'oublierai pas, au-delà d'ailleurs de mon propre groupe, la cordialité du travail que nous avons fait ensemble sous votre présidence, Monsieur le Président. Vous avez évoqué, M. Schwab, mon engagement politique gaulliste de gauche. Cela me donne l'occasion de dire, puisque nous devons mieux nous connaître, que je me suis engagé, quand j'avais 14 ou 15 ans, dans la politique, et ça reste ma principale fierté, pour aider l'homme d'État exceptionnel qu'était le Général de Gaulle. À cette époque, je me suis engagé sur une ligne progressiste et humaniste derrière lui. On peut appeler cela la gauche ou la droite, peu importe, c'était ma ligne. Elle est assez proche de ce qu'on appellerait dans d'autres pays l'économie sociale de marché, que je revendique aussi. Et d'ailleurs, il y a un deuxième homme d'État qui a compté pour moi précisément à cette époque. C'est un autre homme d'État européen: le chancelier Adenauer. Si vous venez dans mon bureau, qui est encore au 13^e étage, dans un autre bâtiment, vous y verrez une photo, que j'emporte avec moi dans chacun de mes déplacements, qui est la photo du chancelier Adenauer accueilli pour le traité de l'Élysée. Cela reste la raison de mon engagement européen et cela me donne l'occasion, Monsieur Schwab, de vous dire que vous ne devez, Mesdames et Messieurs, avoir aucune sorte de doute sur l'exigence qui sera la mienne de respecter le serment que je vais probablement prêter, si vous le souhaitez, devant la Cour de justice. C'est quelque chose de sacré, d'exigeant que de prêter serment, d'être indépendant des intérêts, de tous les intérêts, et de servir l'intérêt général européen. Ce sera ma ligne pendant cinq ans.

3-009

Andreas Schwab (PPE). – Ich entnehme Ihrer Aussage, dass Sie damit auch dazu beitragen wollen, den Binnenmarkt den Menschen ein Stück weit näherzubringen und stärker dafür zu werben, dass dieser Binnenmarkt nicht nur Schwierigkeiten bei der Rechtsetzung, sondern auch viele Vorteile für die Menschen im Binnenmarkt bringt. Gehe ich auch richtig in der Annahme, dass Sie dafür sorgen wollen, dass diese horizontale Querschnittsfunktion des Binnenmarkts den von Ihnen gerade genannten Prinzipien in den nächsten fünf Jahren wieder voll zur Geltung verhelfen muss?

3-010

Michel Barnier (PPE). – Le marché intérieur, je l'ai dit tout à l'heure, c'est le cœur du projet européen depuis 1957, et nous pourrions même remonter un peu plus loin, au traité de la CECA, où on a commencé à mutualiser. C'est un mot que j'aime beaucoup pour qualifier le projet européen, c'est l'idée de mutualisation. Je ne sais pas comment cela se dit dans vos différentes langues mais, pour moi, c'est un mot très important que la mutualisation. Être ensemble sans fusionner. On se rassemble sans toujours se ressembler. C'est la philosophie du projet européen pour être ensemble.

Ce marché intérieur couvre de nombreux secteurs. Je ne suis pas le seul commissaire chargé de la réussite du marché intérieur. J'ai même la liste ici de tous les commissaires, au nombre de treize, qui, de près ou de loin, vont avoir affaire à la réussite de l'application de 1 600 textes, directives, règlements, qui concernent le marché intérieur. Je vais donc travailler avec mes collègues, mais ces quatre libertés sont le cœur, et même la colonne vertébrale du projet européen et je m'attacherai, dans mon secteur, avec mes collègues, à ce qu'elles soient respectées.

3-011

Evelyne Gebhardt (S&D). – Lieber Herr Barnier! Ich kann genau da weitermachen, wo Sie aufgehört haben. In der Vergangenheit hat die Europäische Kommission ihre Politik im Bereich des Binnenmarkts fast ausschließlich auf Wettbewerb und Deregulierung ausgerichtet. Das zwang das Europäische Parlament regelmäßig – durchaus mit Erfolg –, grundlegende Änderungen durchzusetzen, um die Interessen der Bürgerinnen und Bürger und insbesondere der Arbeitnehmer wieder in den Fokus der Politik zu rücken. Das wurde insbesondere bei der Dienstleistungsrichtlinie sichtbar, die Sie auch schon genannt haben.

Artikel 3 des am 1. Dezember in Kraft getretenen Lissabon-Vertrags sieht nun eine Stärkung der sozialen Ausrichtung der europäischen Politik vor. Wie gedenken Sie diese Neuausrichtung europäischer Politik zu konkretisieren, und mit welchen Initiativen Ihrerseits dürfen wir dabei rechnen? Werden Sie dem Parlament regelmäßig soziale Folgenabschätzungen vorlegen?

3-012

Michel Barnier (PPE). – Madame Gebhardt, tout d'abord, j'ai moi-même cité tout à l'heure la directive "Services". En me tournant vers vous, j'ai dit "...qui doit

tant au Parlement...". C'est l'occasion pour moi de rappeler le travail considérable, qu'avec d'autres, et sous votre impulsion, le Parlement a fait pour rendre possible cette directive, à partir de la proposition initiale de la Commission. Et maintenant, ma charge c'est de la rendre applicable, notamment dans ses aspects humains.

Pour moi, le marché européen, le marché unique, ça fonctionne avec la solidarité. D'ailleurs, je veux rappeler – puisque je l'ai cité également tout à l'heure – que Jacques Delors, il y a une vingtaine d'années, quand il a lancé l'Acte unique – avec les chefs d'État et avec le soutien du Parlement –, a immédiatement présenté un paquet. On disait "le paquet Delors" sur les politiques de solidarité et de cohésion.

C'est une politique que je connais bien puisque, dans ma précédente fonction de commissaire européen, j'ai eu la chance d'être en charge de l'une des plus belles politiques, à savoir la politique régionale et la politique de cohésion. Ça allait ensemble, c'était pour éviter – d'après Jacques Delors, et il avait raison – les fractures territoriales, économiques et sociales, au moment où l'on faisait le grand marché.

Je vais donc développer, comme stratégie, je vous l'ai dit, de rapprocher les gens de ce grand marché – les citoyens, les consommateurs et les petites et moyennes entreprises.

Nous parlerons sans doute tout à l'heure, grâce à vos questions, des qualifications professionnelles, de la capacité à s'installer en ayant ses qualifications reconnues dans un autre pays, de la possibilité d'être protégé quand on consomme, notamment lors d'achats électroniques, de la possibilité de se faire soigner dans un autre pays, de celle d'utiliser – c'est un de mes projets – plus de moyens de paiement, de faire en sorte que le choix ne se limite pas à seulement deux cartes de paiement, mais qu'il y ait, peut-être, une offre plus large.

Je vais être très attentif à la préservation des services publics ou des missions d'intérêt général de services publics qui concernent les gens, notamment les plus modestes ou les plus isolés et, pour répondre précisément à votre question, oui, je présenterai des études d'impact social. D'ailleurs le traité l'oblige.

3-013

Evelyne Gebhardt (S&D). – Darf ich Ihre Antwort auch so verstehen – Sie können ganz einfach mit Ja oder Nein antworten –, dass Sie sich auch für eine soziale Fortschrittsklausel einsetzen werden und sie in die Binnenmarktgesetzgebung einbringen wollen?

3-014

Michel Barnier (PPE). – Madame Gebhardt, ma réponse est oui s'il s'agit de la clause d'impact social, et j'ai ajouté tout à l'heure, d'impact environnemental, même si ce n'est pas tout à fait prévu. Pour moi c'est aussi important, social et environnemental.

Je vais m'attacher, avec toutes les législations que je vais vous proposer, nouvelles ou les révisions, à ce qu'elles

fassent l'objet de ces études d'impact et puis on verra après comment faire en sorte que ces études soient de qualité et comment le Parlement doit être informé régulièrement de leurs résultats.

Pour moi, cela va ensemble, le développement du marché intérieur avec le progrès social, cela va ensemble. Je n'imagine pas une seule initiative qui n'irait pas dans le sens du progrès humain, j'ai dit tout à l'heure du progrès social, du progrès de la société européenne. Ma réponse est oui.

3-015

Cristian Silviu Buşoi (ALDE). – Monsieur le commissaire désigné, un bon fonctionnement du marché intérieur nécessite une réglementation proportionnée et efficace qui n'érige pas de barrières inutiles pour les citoyens, les entreprises et le commerce, plus globalement.

Dans cette perspective, la mise en œuvre et l'application de la législation européenne sont cruciales. L'harmonisation est un processus long et complexe et nous rencontrons souvent des problèmes de transposition et de mise en œuvre. Chaque année, lorsque l'on discute des tableaux d'affichage du marché intérieur, on tire la conclusion que des problèmes existent et que le marché intérieur ne fonctionne pas aussi bien qu'on le souhaiterait.

Est-ce que vous avez déjà pensé à des remèdes pour améliorer le processus d'harmonisation? Est-ce que vous considérez, Monsieur le commissaire désigné, que l'on doit avoir moins de législation, avec plus d'efficacité, en utilisant plutôt des règlements que des directives?

3-016

Michel Barnier (PPE). – Je ne crois pas qu'il y ait une règle automatique et systématique qui fait qu'on choisit le règlement plutôt que la directive, même s'il y a plus de rapidité, parfois d'ailleurs de brutalité, dans l'un plutôt que dans l'autre.

Ce qui est important c'est d'abord – le président Malcolm Harbour est très attaché à cela et il n'est pas le seul – qu'on utilise tous les outils de la "*better regulation*", et donc toutes les études d'impact y compris les nouvelles obligations, Madame Gebhardt, qui sont celles du traité et que je viens de rappeler, et qui sont pour moi importantes: impact social, impact environnemental.

Et puis ensuite, on va faire des projets de directives, des projets de règlements. Je le redis pour ceux qui sont en dehors de ce Parlement et qui nous écoutent, que la Commission ne décide pas, sauf dans le domaine de la concurrence. Elle propose. Elle propose à qui? À ceux qui décident, c'est-à-dire au Parlement, l'assemblée des citoyens, et au Conseil des ministres, qui codécident.

Donc, je vais m'attacher à la bonne application effective de cette législation européenne. Je peux le faire, vous le savez bien, par ce que l'on pourrait appeler la répression ou par l'autorité, Monsieur Buşoi, c'est-à-dire les

infractions, les procédures. Nous serons rigoureux et je serai, de ce point de vue-là, rigoureux et indépendant.

Mais je préférerais, avant d'en arriver là dans certains cas, faire du travail pédagogique, de la persuasion, du dialogue systématique. On a d'ailleurs des procédures intéressantes – on en parlera sans doute –, comme SOLVIT, qui commence à fonctionner à peu près correctement, ou *EU Pilot* pour les problèmes avec les États, et j'ai l'intention d'aller très régulièrement sur le terrain.

Je ne vais pas rester dans mon bureau, Mesdames et Messieurs. Je ne vais pas rester dans mon bureau. Je vais aller une fois par semaine dans un pays d'Europe et je ne me contenterai pas des capitales. J'irai dans les régions. Je retournerai dans les régions, dont je me suis pas mal occupé comme commissaire à la politique régionale. Et je rencontrerai tous les acteurs qui peuvent m'aider à appliquer, Monsieur Buşoi, correctement la législation européenne.

3-017

Cristian Silviu Buşoi (ALDE). – Monsieur le Commissaire, je prends l'exemple de deux directives que vous avez déjà mentionnées, la directive "services" et la directive relative aux qualifications professionnelles, qui rencontrent encore des obstacles dans leur mise en œuvre.

Vous avez mentionné Solvit. Je suis le rapporteur de la commission pour Solvit. Solvit est un très bon moyen d'aider les citoyens et les entreprises à résoudre différents problèmes, mais Solvit ne peut pas se substituer au travail juridique de la Commission, notamment dans le cas de l'utilisation de la procédure d'"infringement".

Je souhaiterais savoir si vous agirez d'une main forte en prenant des mesures très fermes pour la transposition correcte et sans délai de la législation européenne et pour sa mise en œuvre optimale par les États membres.

3-018

Michel Barnier (PPE). – Monsieur Buşoi, ma réponse est oui, mais je ne vais pas faire de procès d'intention. Il y a probablement beaucoup de raisons pour que la directive "services" ou la directive "qualifications professionnelles" ne soient pas encore appliquées, loin s'en faut, dans beaucoup d'États membres. Je veux aller voir pourquoi, d'ici la fin de cette année, si vous voulez bien me faire confiance.

D'ici la fin de cette année, donc, j'irai personnellement dans chacune des vingt-sept capitales pour tenir une réunion de travail d'une journée avec toutes les personnes qui sont en charge. D'abord les ministres, bien sûr – je ne vais pas faire cela sans les ministres concernés – mais aussi, auprès d'eux, les fonctionnaires, les responsables économiques et sociaux qui sont en charge de l'application de ces deux directives.

Et après la photographie que je me serai faite, s'il le faut, j'irai plus loin, comme vous le recommandez. Mais je veux d'abord voir de mes propres yeux.

3-019

Heide Rühle (Verts/ALE). – Präsident Barroso kündigt in seinen politischen Leitlinien Initiativen zur Öffnung der Dienstleistungsmärkte an und erwähnt speziell die Umweltdienstleistungen.

Sie werden für den Binnenmarkt und die Dienstleistungen zuständig sein. Deshalb meine Frage an Sie: Was beinhalten für Sie die Umweltdienstleistungen? Fällt darunter die Wasserversorgung und -entsorgung? Welche Maßnahmen sollen konkret ergriffen werden, um die Marktintegration voranzutreiben? In welchem Verhältnis stehen Sie zum besonderen Charakter von Wasser, das die Wasserrahmenrichtlinie als ererbtes Gut, das geschätzt und bewahrt werden muss, beschreibt?

Sie selbst sprechen von einer Legislativinitiative im Bereich Dienstleistungskonzessionen. Soll darunter auch die Wasserversorgung fallen? Die Kommissionsdienststellen bereiten im Augenblick eine Folgenabschätzung vor und wollen eventuell eine Richtlinie zur Dienstleistungskonzession vorlegen. Wie wollen Sie bei Dienstleistungskonzessionen die Komplexität der Verfahren und die großen Unterschiede in den Mitgliedstaaten bezüglich Rechtskultur und Praxis der Dienstleistungskonzessionen berücksichtigen?

3-020

Michel Barnier (PPE). – Madame Rühle, il n'y a pas de législation spécifique actuellement sur les concessions ou sur les partenariats privé/public. Or, nous savons bien, qu'il s'agisse de l'eau ou d'autres services aux usagers, par exemple le traitement des déchets, l'assainissement, que c'est souvent à travers des concessions ou des partenariats privé/public que les choses se font en termes d'investissements, comme en termes de gestion de ces services.

Il y a une communication qui a été faite sur la nécessité de développement des partenariats privé/public, et d'ailleurs le président Barroso en a parlé. Nous souhaitons soutenir ces partenariats. Je rappelle que, s'agissant des travaux, quand ils sont sous concession, ils sont couverts par une partie de la législation sur les marchés publics. En revanche, les concessions de services, elles, ne sont couvertes par aucun texte. Il y a donc une situation d'insécurité juridique, Mesdames et Messieurs, et notre rôle c'est de ne pas laisser des entreprises, voire même des collectivités locales, dans une situation d'incertitude juridique, dans aucun domaine, à l'intérieur du grand marché.

Donc je réfléchis à cette question, je vais y réfléchir. Je ne suis pas décidé encore, Madame Rühle, à l'idée d'une directive nouvelle sur ce sujet. Il faut voir si c'est utile mais, avant de la décider, le cas échéant, nous allons bien faire attention – vous m'avez invité à le faire – à tout ce que sont les spécificités, les traditions, les particularismes en matière de concessions dans tous nos

États membres, voire même dans les régions ou les Länder, si je puis dire.

Donc, je serai attentif aux propositions du Parlement sur ce sujet et, comme je sais que vous êtes en train de travailler avec acharnement à un rapport sur l'ensemble bilan/marchés publics, je pense aussi que votre rapport sera très utile pour ma propre réflexion et celle de mes collaborateurs.

3-021

Heide Rühle (Verts/ALE). – Ich möchte noch einmal daran anschließen. Zum einen haben Sie leider nicht beantwortet, ob Sie bei Wasser irgendetwas vorhaben. Das würde mich doch sehr konkret interessieren.

Zum anderen bedanke ich mich für die Ausführungen zur Frage der Dienstleistungskonzessionen. Da müssen wir – Parlament und Kommission – uns wirklich zusammensetzen und zu guten Regelungen finden, weil nach meinen jetzigen Erfahrungen mit der Auftragsvergabe – ich arbeite ja einen Bericht zum Thema „Konkrete Entwicklungen im Bereich der Auftragsvergabe“ aus – hier inzwischen eine sehr hohe Bürokratie entstanden ist und viele Kommunen sehr lange Zeit, sehr viel externe Rechtsberatung brauchen, die auch wiederum sehr teuer ist, um überhaupt noch in einem rechtssicheren Raum arbeiten zu können, wenn sie öffentliche Aufträge vergeben. Das ist eigentlich das Gegenteil dessen, was man mit guter Rechtsetzung erreichen will.

3-022

Michel Barnier (PPE). – Je n'ai pas besoin de faire un long discours pour dire l'importance de l'eau, de la qualité et de la quantité de l'eau, et même sur un continent comme le nôtre qui croit être à l'abri des conséquences du réchauffement climatique.

Je me souvenais, l'autre jour que, dans le sud de la France, le temps des vendanges a été avancé de trois semaines en vingt ans. Donc, il faut faire très attention. Personne n'est à l'abri des conséquences de cela.

Mais, au-delà des directives qui existent, et dont sont chargés d'autres de mes collègues, en matière de qualité et de gestion de l'eau, s'agissant du service des eaux, avec beaucoup de diversité en Europe, les questions qui en dépendent seront couvertes, le cas échéant, par le texte que nous ferons d'une manière générale sur les concessions, sur les partenariats privé/public.

Je ne vois pas, au moment où je vous parle mais, sous réserve d'aller un peu plus loin dans ma réflexion, pourquoi je ferais un traitement différent de la question de l'eau sur les concessions, éventuellement, ou sur la question des déchets ou de l'assainissement. Mais je suis prêt à travailler avec vous sur cette question.

3-023

Adam Bielan (ECR). – Panie Przewodniczący! Panie Komisarzu! Część pytań, które chciałem Panu zadać, zadali już moi koledzy, więc ja chciałem poruszyć sprawę dość konkretną, którą zajmuje się Komisja

Rynku Wewnętrznego. Chodzi mi mianowicie o rozporządzenie o wyłączeniach blokowych, które wygasa z końcem maja tego roku.

Kilka tygodni temu Komisja Europejska opublikowała projekt nowego rozporządzenia, który wbrew wcześniejszym deklaracjom, które słyszeliśmy ze strony Komisji, pomija, moim zdaniem, aspekty ważne dla ochrony europejskich małych i średnich przedsiębiorstw oraz konsumentów, np. został pominięty bardzo ważny artykuł 4 ustęp 2 starego rozporządzenia dotyczący dostępu niezależnych warsztatów do informacji technicznej, sprzętu diagnostycznego czy oprogramowania.

Za równie istotne uważam wprowadzenie zapisu ułatwiającego nabywanie części w opakowaniach koncernów samochodowych przez hurtownie i dystrybutorów niezależnych. Jeżeli pozbawimy te podmioty możliwości zaopatrywania się w pełny asortyment, ich zdolność do skutecznego konkurowania niewątpliwie ucierpi. Wpłyne to na ceny płacone przez konsumenta oraz na ograniczenie wyboru.

Stąd moje pytanie: Jakie kroki zamierza Pan Komisarz podjąć, aby zapewnić ochronę małych i średnich przedsiębiorstw, a co za tym idzie milionów zmotoryzowanych konsumentów?

3-024

Michel Barnier (PPE). – Je vais regarder cette question, Monsieur Bielan. J'ai cru comprendre que vous ne parliez pas seulement du commerce électronique et je voudrais être sûr d'avoir bien compris votre question parce que, franchement, il y a des tas de problèmes, notamment transfrontaliers, en matière de commerce électronique.

Je vais regarder les failles que vous avez indiquées vous-même concernant ce commerce. Je n'ai pas bien compris s'il s'agissait simplement de l'industrie automobile ou d'une autre catégorie d'activité économique. J'ai donc besoin d'un peu de temps pour me pencher sur votre question, et vous le comprendrez.

3-025

Chair. – Perhaps I could help out a bit because I know that Mr Bielan was actually referring to the automotive block exemption, which is not actually your responsibility, though there are important consumer elements related to it.

I do not know whether Mr Bielan wants a supplementary on that basis or whether I can move on to another question. Do you want a supplementary?

3-026

Adam Bielan (ECR). – Chodzi mi dokładnie o wyłączenia blokowe dotyczące przemysłu motoryzacyjnego, tak jak powiedział Pan Przewodniczący, ale również o tzw. projekt B+R 2010, o który pytałem. Ten projekt został uzupełniony o tzw. wytyczne uzupełniające. Jednak te wytyczne zawierają – i tutaj moja uwaga do Pana Komisarza – bardzo

nieprecyzyjne sformułowania, które często nie mają jednoznacznego statusu w krajowym systemie prawnym i mogą być w związku z tym wykorzystywane przez duże koncerny samochodowe kosztem małych i średnich przedsiębiorstw. Mogą być wykorzystywane w związku z tym na niekorzyść konsumentów i dlatego zwracam się z prośbą do Pana Komisarza, żeby przyjrzał się tej kwestii, jeżeli nie zbadal jej w sposób wystarczający do tej pory.

3-027

Michel Barnier (PPE). – Monsieur Bielan, comme l'a dit le Président, à coup sûr les dérogations ou les exemptions dont vous parlez concernent beaucoup de secteurs dont je n'ai pas la responsabilité – ou dont je n'aurai pas la responsabilité.

Je vais regarder dès le moment où j'aurai à prendre mes fonctions, la question précise que vous évoquez, le secteur automobile en particulier, même s'il peut aussi concerner le commissaire chargé des entreprises, et je verrai comment, d'une manière générale, Mesdames et Messieurs, ce sujet concerne – pour la directive "Services" et pour d'autres textes – la question des exemptions.

À priori, il n'est pas sain qu'il y ait trop d'exemptions et de dérogations quand on applique une directive. On sait bien, parfois, qu'il faut donner du temps, faire des cas particuliers. Je vais quand même faire une sorte de "screening" de toutes ces exemptions pour voir comment, par le travail de dialogue, de persuasion avec les secteurs professionnels et les États concernés, on peut réduire leur nombre dans ceux que vous avez évoqués, Monsieur Bielan.

3-028

Kyriacos Triantaphyllides (GUE/NGL). – The evaluation of the internal market has and still is taking place on the basis of indices showing the level of movement of capital, people and services. The evaluation of the internal market in line with the Monti project for relaunching the internal market should be based on specific and measurable social goals. Following our approach in the Group of the European Left, the focal point should be people and not enterprises.

Therefore, do you intend to follow such measurable social goals in your five-year term as commissioner? In your reply please indicate specific social targets which you intend to fulfil and the ways to accomplish such an ambitious target.

3-029

Michel Barnier (PPE). – Monsieur Triantaphyllides, comme je l'ai répondu à Mme Gebhardt tout à l'heure ou à M. Schwab également, je n'imagine pas le progrès et le développement du marché européen, du marché unique, sans le progrès humain. Est-ce qu'il faut faire la distinction entre les hommes et les femmes, d'une part, et les entreprises, d'autre part?

Pour moi, l'entreprise est un lieu de production qui fonctionne grâce au travail, au savoir-faire, à l'expertise, à l'intelligence d'hommes et de femmes et on sait bien qu'on a besoin d'entreprises, petites ou moyennes, d'ailleurs. Parmi les cinq millions d'entreprises en Europe, 90 % d'entre elles sont des petites et parfois des très petites entreprises qui fonctionnent avec un ou trois ou quatre salariés et cadres.

Donc oui, ma réponse sera la même. Je veux travailler à donner au marché intérieur cette dimension humaine et sociale, travailler à des projets concrets qui concernent l'installation des hommes et des femmes, la protection des services publics, la lutte contre le dumping social.

J'ai évoqué tout à l'heure une autre idée à laquelle je veux travailler, qui est celle des entreprises "profitable", qui font du profit, mais qui font un effort particulier pour l'inclusion contre l'exclusion sociale, et j'en connais beaucoup, personnellement. C'est ce que j'ai appelé un "social business act". Je prendrai de telles initiatives pour redonner cette dimension humaine et sociale aux politiques du marché intérieur.

3-030

Kyriacos Triantaphyllides (GUE/NGL). – The ratification of the Lisbon Treaty has set a new framework for the social aspects of the internal market. How do you think the new Treaty is going to affect core decisions on cases such as the Laval and Viking cases?

3-031

Michel Barnier (PPE). – Le traité de Lisbonne, pour lequel je me suis beaucoup battu, comme la plupart d'entre vous, consacre d'une manière générale, dans beaucoup de domaines importants, la codécision, même si celle-ci était déjà la règle dans la quasi-totalité des politiques dont le commissaire au marché intérieur et aux services a la responsabilité.

Elle introduit, nous l'avons dit tout à l'heure, des clauses qui ne sont pas des formalités pour moi: la clause horizontale sociale et l'obligation des études d'impact social – j'ai ajouté moi-même environnemental –, et donc nous allons travailler encore plus ensemble. Mon intention est clairement d'être disponible autant que vous le souhaitez pour favoriser ce dialogue, cette information et l'"input", si je puis dire, du Parlement, pour faire de bonnes lois, de bonnes directives, des lois de qualité.

Je pourrais évoquer, comme j'aurais pu le faire tout à l'heure, d'autres questions, plein de sujets qui peuvent être des projets de loi ou des initiatives de la Commission pour les investisseurs de détail qui sont les petits épargnants, l'emprunt et les prêts responsables pour lutter contre les prêts usuraires, un régime de garantie des assurances, le mode de paiement unique, le secteur du commerce... Tout cela concerne les gens sur le terrain, et c'est cela que je veux dire lorsque je parle de la dimension sociale de ce marché.

3-032

Matteo Salvini (EFD). – Sono contento che venga dalla Savoia perché sarà particolarmente attento alle realtà locali, a differenza di chi viene dalle capitali.

Mi ha incuriosito il discorso sull'Osservatorio europeo della contraffazione e vorrei sapere dove, come, quando, con quali mezzi e con quali costi, perché almeno nella realtà produttiva e dei consumatori da cui provengo, ossia quello del Nord Italia e della Padania, il problema è quello della contraffazione, soprattutto per le piccole e medie imprese nel tessile e nell'alimentare.

Vorrei quindi chiedere al futuro Commissario come intende proteggere le produzioni e i beni intellettuali e materiali, e come intende evidenziare la filiera, ovverosia far capire ai cittadini europei cosa mangiano, da dove viene quello che mangiano, da dove viene quello che indossano e da dove viene il computer che usano.

A proposito di questo Osservatorio europeo della contraffazione vorrei quindi avere qualche delucidazione maggiore.

3-033

Michel Barnier (PPE). – D'une manière générale, je pense que les consommateurs de produits alimentaires – il s'agit de la manière de se nourrir –, de produits pharmaceutiques – il y a beaucoup de contrefaçons dans ce domaine –, et puis de produits plus basiques liés à la vie quotidienne, ont le droit de savoir d'où viennent ces produits, comment ils ont été fabriqués, si ceux qui les ont fabriqués ont respecté un ensemble de règles liées aux progrès humains, lorsqu'il s'agit de produits importés. C'est ce que vous appelez la traçabilité.

Je suis très attaché, Monsieur Salvini, à la traçabilité des produits. Je l'ai beaucoup démontré, lorsque j'ai eu en charge ce grand secteur de l'activité agroalimentaire dans mon pays, pas de manière protectionniste, simplement pour protéger, pour qu'il y ait une concurrence loyale – moi je suis pour la concurrence – et que les consommateurs, dans leur santé et leur sécurité, soient protégés.

Vous mettez l'accent sur la contrefaçon. On a estimé à deux millions et demi, j'ai le chiffre sous les yeux, les pertes d'emplois, en Europe, liées à ce phénomène, à ce fléau de la contrefaçon, avec les dangers que je viens d'évoquer pour la santé humaine et l'usurpation de nos marques et de nos labels géographiques. Quand on sait – pas seulement pour le jambon de Parme – l'effort qu'il faut faire pour préserver ces labels et ces produits de qualité, on a des raisons de préserver ces traditions et ces emplois.

Nous avons donc une négociation à mener, à continuer avec mon collègue Karel de Gucht, M. Dalli, M. Tajani. Il y a des négociations à l'OMC, où la question des indications géographiques est un des chapitres d'une négociation difficile.

Et puis il y a l'accord "*anti-counterfeiting trade agreement*", que l'Union européenne négocie actuellement avec notamment les États-Unis, pour mieux mutualiser les moyens de combattre, au niveau international, la contrefaçon et le piratage auxquels tous ces produits sont exposés.

3-034

Matteo Salvini (EFD). – Ovviamente tenga presente Milano, o una città del nord, come eventuale sede dell'Osservatorio europeo della contraffazione, visto che siamo particolarmente esperti nel subire questo tipo di aggressione. Quindi da parte nostra c'è il sostegno alla sua attività su questo fronte.

Sarebbe bello che oltre alla filiera dei prodotti – di quello che mettiamo addosso e di quello che mettiamo in bocca – ci fosse anche una filiera delle professionalità, visto che ad esempio anche nello stesso mercato interno europeo, fra il maestro di sci che prende il brevetto in Inghilterra e il maestro di sci che prende il brevetto in Italia c'è una profonda differenza, come fra l'autista di TIR che prende la patente in alcuni paesi dell'Est e l'autista di TIR che prende la patente in Italia ci sono alcune differenze.

Quindi, oltre alla filiera dei prodotti, penso che anche la filiera di chi offre servizi sia un obiettivo, forse un po' ambizioso, che però questa Commissione si potrebbe proporre.

3-035

Michel Barnier (PPE). – Je ne vais pas me lancer dans un commentaire sur les moniteurs de ski. Je pourrais le faire... C'est un sujet dont je me suis beaucoup occupé. Il ne s'agit pas d'opposer des moniteurs de ski ou des chauffeurs routiers anglais, italiens, français ou roumains. La seule question qui compte, c'est celle de la sécurité de ceux qui font appel à un moniteur de ski, ou qui sont sur la route quand ils rencontrent un camion – y compris la sécurité, d'ailleurs, des personnes dont nous parlons, qui sont des professionnels.

Donc, moi je vais, dans le cadre du grand chantier des qualifications professionnelles, travailler le plus intelligemment possible à cette coordination, à ces rapprochements. Et puis, nous allons nous appuyer – je n'ai pas dit cela en répondant à votre question tout à l'heure, mais je le fais – sur l'Observatoire européen de la contrefaçon et du piratage qui doit collecter les informations, les données, les implications économiques et sociales, et nous permettre d'avoir les bons éléments pour agir efficacement.

3-036

Chair. – I think we should compliment the ushers on a pit stop worthy of Ferrari in changing your microphone! I thank them for that.

3-037

Róza, Gräfin von Thun Und Hohenstein (PPE). – Monsieur le Commissaire désigné, votre expérience dans la politique européenne, votre engagement, votre courage, sont très bien connus.

3-038

We can all see that the internal market is making progress, but still consumers and businesses cannot always enjoy in practice the opportunities which the internal market gives them, and we need plenty of improvement. The information needs improvement.

You say that you are open to dialogue, not always just in the capitals but everywhere in Europe. The cooperation between the authorities – European, national, and regional – badly needs improvement. We talked here about *un Pacte social, un Pacte sur l'environnement* [a Social Pact, an Environmental Pact]. Is this enough? Do you intend to propose to the Commission the internal market test for the new EU legislation in order to ensure that the internal market will not be undermined?

3-039

Michel Barnier (PPE). – Les quatre libertés que j'évoquais tout à l'heure en répondant à M. Schwab, qui sont, comment dirais-je, la colonne vertébrale du projet européen dont je suis, avec une bonne dizaine de mes collègues, en charge, le respect de ces quatre libertés ou la mise en œuvre concrète de ces quatre libertés, c'est clairement, Madame von Thun Und Hohenstein, le test.

Le test est là. Je ne suis pas le seul à devoir exprimer ce test puisque, je le répète, beaucoup de commissaires sont concernés. Il y a cette clause sociale horizontale que j'ai évoquée, les principes de base du marché intérieur qui doivent être respectés par tous les commissaires, par toute la Commission! Donc, moi, je suis peut-être un peu plus, ou beaucoup plus que les autres, chargé de les faire respecter et donc, d'une certaine manière, toute proposition législative passe par un test du marché intérieur.

Mais nous savons bien que la fragmentation de ce marché constitue une régression. Je l'ai dit et je pense que la Commission doit jouer son rôle de gardienne. Maintenant, on agit aussi en éclaireurs et je vais, en ce qui me concerne, passer beaucoup de temps et d'énergie à faire ce travail sur le terrain pour convaincre et comprendre.

Il y a une idée, notamment, à laquelle je suis favorable, c'est de réunir régulièrement les acteurs du marché intérieur, tous ceux qui sont chargés d'appliquer ces directives ou ces textes pour faire des échanges de bonnes pratiques, pour faire une mutualisation des idées et travailler plus efficacement ensemble.

3-040

Róza, Gräfin von Thun Und Hohenstein (PPE). – In order to be able (*inaudible*) each other and *travailler plus efficacement ensemble* [to work more efficiently together], we need to involve the interested stakeholders in order to establish a clearer commitment to transposition, application and enforcement of the internal market legislation.

So I would like to ask you if, for this measure which you have just mentioned, you have made any concrete plans to support this project of the Internal Market Forum

which we have discussed here together in the IMCO Committee?

3-041

Michel Barnier (PPE). – Madame von Thun, je crois très important de mettre les gens ensemble. Si vous voulez un fil bleu dans mon comportement, comme futur commissaire si vous le souhaitez, ce sera celui-ci. Ce sera de parler aux gens, de les convaincre, de les mettre ensemble, une fois qu'on a décidé de la direction, à travers des directives, des règlements ou des budgets.

Je vais donc mettre les gens ensemble et l'idée d'un forum européen du marché intérieur, qui viendrait rassembler des forums, peut-être nationaux, comme ceux que j'ai évoqués à travers les visites que je vais faire, oui, j'y suis favorable et vous pouvez être sûre de cela.

On a trop de fragmentation dans ce marché intérieur. Je dis cela en souriant, en vous écoutant. Il y a eu une polémique très médiocre dans mon pays au moment du référendum sur la constitution, à propos du fameux plombier polonais, et je n'ai pas été très fier de cette polémique. Et si l'on parle d'un plombier luxembourgeois, par exemple, autour de lui, à trente kilomètres de circonférence, il est obligé d'utiliser quatre documents administratifs différents, dans quatre pays différents, s'il veut travailler.

C'est cela qu'il faut supprimer. C'est cela que je veux supprimer. Cela coûte beaucoup d'argent. D'ailleurs, je dis en passant au Parlement européen que mes services m'ont dit qu'on avait réduit de un milliard et demi les charges administratives en simplifiant. Moi je voudrais aller beaucoup plus loin et, dans le prochain mandat, réduire de sept milliards d'euros les dépenses imposées, notamment aux petites et moyennes entreprises en raison de la multiplication actuelle de ces charges administratives.

3-042

Bernadette Vergnaud (S&D), vice présidente de la commission IMCO. – Monsieur le commissaire désigné, la question de la protection de services publics efficaces et de qualité est un élément clé de l'achèvement du marché intérieur et de la cohésion sociale et territoriale.

Si le traité de Lisbonne prend mieux en compte la spécificité des services d'intérêt général, les difficultés rencontrées lors de la transposition de la directive "Services" démontrent qu'une clarification s'impose. À ce titre, je ne puis que regretter que votre lettre de mission ne fasse aucune mention de cette question, pas plus d'ailleurs que vos réponses aux questions écrites.

Pourtant, M. Barroso s'est engagé dans ses orientations politiques de septembre, je cite, "à créer un cadre de qualité pour les services publics et sociaux, ce qui témoignera de leur importance dans le modèle de société européen".

Ma question est donc la suivante: Pouvez-vous vous engager à proposer une directive-cadre sur les services publics et, si oui, dans quel délai?

3-043

Michel Barnier (PPE). – Madame Vergnaud, évidemment, je m'inscris clairement dans le discours et le projet présentés par José Manuel Barroso, qui a parlé d'un cadre de qualité pour les services publics. Ne doutez pas de cela.

D'ailleurs, avant même que vous me posiez cette question, j'ai évoqué le sujet dans mon propos liminaire. Pardonnez-moi de ne pas l'avoir fait dans mes réponses écrites, mais si je vous avais tout dit dans mes réponses écrites, vous n'auriez plus de questions à me poser aujourd'hui, et c'est donc mieux que l'on complète, au cours de ces trois heures d'audition, les réponses écrites forcément trop rapides que l'on est obligé de vous faire.

Mais, pour moi, c'est une question très importante. Cela fait partie de cette réconciliation, ou de cette ambiguïté qu'il faut lever sur l'Europe, s'agissant des missions de service public, et, donc, du rapprochement avec les citoyens. Je sais l'inquiétude, notamment après la directive "services", concernant un bon exercice des services sociaux d'intérêt général.

Je rappelle que certains secteurs, très importants pour nos compatriotes, sont exclus, comme la santé, certains services sociaux ou encore les transports, l'audiovisuel. La directive contient des dispositions qui tiennent compte de la spécificité des services d'intérêt général, et je veillerai à ce que cela soit respecté.

Alors votre idée, c'est d'aller plus loin, Madame Vergnaud, de lever toutes les ambiguïtés avec un texte volontariste, vous appelez cela une directive-cadre. Il y a beaucoup de situations, de traditions, tout à l'heure on l'évoquait, très diverses selon les pays, et même les régions. Est-ce qu'il faut une directive-cadre? Est-ce qu'il faut des directives par secteur?

Je vous dis cela pourquoi? Parce que, au sein de la Commission Prodi, dont j'ai fait partie, on a eu ce débat, y compris avec des collègues qui étaient socialistes – et qui le sont toujours, d'ailleurs –, et ce n'était pas forcément clair que, pour bien assurer cette garantie de l'exercice des missions de service public, notamment à l'égard des personnes les plus isolées ou les plus faibles, il faille un cadre général plutôt que des directives par secteur.

En tout cas, je suis prêt, je suis ouvert. Je ne ferme pas la porte à cela, Madame Vergnaud. Voilà ce que je peux dire.

3-044

Bernadette Vergnaud (S&D), vice-présidente de la commission IMCO. – Monsieur le Commissaire désigné, j'ai quelques difficultés, quand même, avec le terme "cadre de qualité". Je trouve que c'est un peu vague. Alors je suis bien votre pensée, mais je suis exigeante.

Pouvez-vous, aujourd'hui, nous dire si vous allez proposer un instrument juridique ou législatif spécifique et, vous venez de le souligner, des services très importants, les services sociaux et les services de santé.

Et je pense aux défis que nous avons à gagner, notamment sur l'aide à la petite enfance et sur l'aide aux personnes âgées, puisque nous sommes dans un pays, un continent, qui vieillit... C'est un défi majeur à relever dans les années futures.

3-045

Michel Barnier (PPE). – Oui, mais si ces services que vous venez de citer, qui sont probablement, sur la question de la santé, les plus importants, notamment pour les personnes les plus faibles ou les plus isolées ou les plus âgées, sont exclus des textes actuels, ils sont, de cette manière-là, protégés.

Mais je comprends qu'il y ait un doute et je voudrais, en tout cas pendant ces quelques années où nous aurons à travailler ensemble si vous le voulez, qu'on lève cette ambiguïté et qu'il n'y ait plus de doutes là-dessus. Ce n'est pas le rôle de l'Union européenne, ce n'est pas le rôle de la Commission que d'aller empêcher, au titre de la politique de concurrence, des services de s'exercer sur le terrain quand il n'y a pas, évidemment, de compétition avec un autre pays.

Donc pour ma part, si vous voulez mon opinion personnelle puisque c'est aussi cela que vous attendez – même si un commissaire donne son opinion personnelle au sein du collège –, je défendrai, dans le collège, cette conviction-là. Voilà.

Alors faut-il – dans votre réponse, vous avez cité déjà deux catégories de services – un cadre juridique sécurisant pour chacun d'entre eux ou faut-il un cadre général, quand on sait la diversité des situations des vingt-sept pays? Je ne suis pas sûr de ma réponse pour l'instant. Je vais donc travailler à cela, mais dans le sens clair que je viens de vous exposer.

3-046

Sandra Kalniete (PPE). – Monsieur le Commissaire désigné, avant mon engagement dans la politique, j'étais dans les métiers créatifs. Je sais combien le piratage est un problème majeur dans l'Union européenne et constitue une entrave importante à la créativité.

Plusieurs États membres ont pris des initiatives dans ce domaine, mais qui ne vont pas toutes dans le même sens. Ne serait-il pas utile d'agir au niveau européen afin de définir un cadre légal commun de lutte contre le piratage, pour un véritable marché intérieur de contenu créatif?

3-047

Michel Barnier (PPE). – C'est une question centrale. J'ai dit le nombre d'emplois qui étaient détruits par le piratage, et on a des chiffres qui montrent... avec la contrefaçon... de manière exponentielle... avec les échanges internationaux... la gravité de cette situation.

Vous dites: est-ce qu'il faut un cadre nouveau, différent? J'ai là la liste de tous les textes du corpus juridique réglementaire européen en matière de piratage et de contrefaçon, depuis 2004, et même depuis 1971 sur les dessins et modèles. On a une série de textes. Mon souci,

à moi, avant de faire un nouveau texte général et global, ce sera de vérifier l'efficacité de ces textes actuels.

Il y a eu 179 millions de produits saisis aux frontières en 2008. 179 millions contre 79 millions en 2007! Je parle de gravité exponentielle. Je vais donc utiliser toute notre capacité d'action – les travaux du nouvel Observatoire européen de la contrefaçon, le forum aussi, qui vous doit beaucoup –, pour nous aider à formuler les bonnes mesures, pour être efficaces par nous-mêmes, en Europe, et puis dans les négociations internationales.

Peut-être que je peux dire un mot particulier, Madame Kalniete, en m'appuyant sur votre question sur le piratage par internet. On a tous, depuis notre enfance, de la sympathie pour les pirates. Je crois, qu'en revanche, on ne doit pas avoir beaucoup de sympathie pour le piratage! Et je veux simplement dire, puisque vous avez vous-même parlé de votre premier métier, de vos premiers engagements pour la création, que je vais, sur ce sujet-là, de la création et d'internet, être très soucieux de la protection des droits.

Bien sûr, il y a la liberté de l'information... Je pense qu'il faut aussi faire un travail pédagogique à l'égard de plus jeunes, mais qu'il faut aussi avoir la capacité de rémunérer et d'encourager le travail des créateurs – je ne parle pas seulement de la musique, mais aussi de la musique –, qu'il ne faut pas décourager la création qui constitue une des forces du modèle de société européen à travers ses artistes.

Je vais donc, avec Mme Reding, avec d'autres de mes collègues, travailler aussi avec eux, cherchant la bonne route, le bon équilibre entre cette liberté de l'information et la protection du droit de création des artistes.

3-048

Sandra Kalniete (PPE). – Vous avez parlé de la contrefaçon. L'Observatoire de la contrefaçon et du piratage, mis en place par le Conseil au printemps 2009, a pour objectif de fournir les informations et les données nécessaires à des propositions concrètes pour le renforcement de l'application des droits de propriété intellectuelle sur le marché intérieur.

Il me semble aujourd'hui qu'il est indispensable de renforcer la structure de cet observatoire afin qu'il puisse avoir une réelle efficacité. Quels sont vos projets dans ce domaine?

3-049

Michel Barnier (PPE). – Madame Kalniete, d'une manière générale, je pense que, pour bien agir, il faut bien comprendre – comprendre pour agir. Je suis donc, d'une manière générale, assez favorable à tout ce qui permet des observations objectives, indépendantes et impartiales pour guider le travail de la Commission, de nos collaborateurs, et puis guider le travail législatif dans la bonne direction.

Cet observatoire, vous l'avez vous-même rappelé, n'est pas très ancien. Il commence à travailler, il va nous renseigner sur les implications économiques et sociales,

sur les conséquences de la contrefaçon et du piratage, et les actions qu'on aura à conduire vont pouvoir aller d'actions conjointes, de campagnes de sensibilisation publique, à des initiatives plus fortes, comme un changement du cadre législatif ou encore à une position beaucoup plus claire, beaucoup plus argumentée dans les négociations internationales, notamment celles que j'ai évoquées tout à l'heure, concernant l'accord commercial "anticontrafaçon".

Parce que nous ne sommes pas tout seuls... et on ne va pas lutter contre la contrefaçon sans essayer d'avoir la même exigence, le même volontarisme avec les autres régions du monde d'où viennent beaucoup de ces produits contrefaits.

3-050

Barbara Weiler (S&D). – Ich komme noch einmal auf den sozialen Aspekt des Binnenmarktes zurück. Sie haben sicher festgestellt, dass die vielen Fragen zu dem Thema zeigen, wie wichtig uns das ist, und ich sage auch ganz offen: Ihre Antworten haben mir bis jetzt gezeigt, dass Sie es auch ernster nehmen als Ihre Vorgänger.

Dennoch möchte ich Sie ganz konkret fragen: Wie werden Sie – nicht mit uns, wir sind da auf Ihrer Seite, sondern mit den Mitgliedstaaten – Klartext sprechen, dass die Mitgliedstaaten auch konkret und genau soziale Kriterien und Umweltkriterien umsetzen, wenn wir sie verlangen und wenn wir sie im Vergaberecht empfehlen? Wie werden Sie den Mitgliedstaaten klarmachen, dass Vereinfachung der öffentlichen Regeln, Entbürokratisierung nicht automatisch Deregulierung bedeutet? Und wie werden Sie den Mitgliedstaaten klarmachen – denn das erfahren wir auch immer, das sage ich schon jetzt, dann brauche ich keine zweite Frage zu stellen –, dass Dienstleistungen für die Daseinsvorsorge nicht automatisch privat geregelt werden müssen und dass diese eventuelle Privatisierung nicht von der Europäischen Union kommt?

3-051

Michel Barnier (PPE). – Vous pouvez être sûre que je vais passer beaucoup de temps et d'énergie à expliquer que ce n'est pas l'Union européenne, le Parlement ou la Commission qui obligent, ici ou là, la privatisation de tel ou tel service public. Je saurai dire ce à quoi nous obligeons en termes de transparence, de rigueur, tout ce qui est dans les textes sur les marchés publics, et qui est très important, mais pas plus.

On ne va pas faire porter à Bruxelles, comme on dit, et à nous tous, la responsabilité de ce qui est fait au titre de la subsidiarité, au titre de la souveraineté des États, ou des régions quelquefois, par la volonté politique des uns et des autres. Pour cela, je saurai dire les choses très clairement, vous pouvez être sûre de cela.

Maintenant, prenons un exemple concret, celui des marchés publics, auquel vous vous intéressez beaucoup. Je veux utiliser les marchés publics – deux mille milliards d'euros – pour faire ce qui est dans le traité,

c'est-à-dire renforcer l'action publique des collectivités locales vers une meilleure prise en compte, dans leurs travaux, de ces exigences environnementales, sociales. Et même – je me retourne, si je puis dire, vers Malcolm Harbour qui a des idées très précises sur ce sujet – pour la recherche et l'innovation, je suis convaincu qu'on peut utiliser les marchés publics.

J'ai eu moi – je peux prendre une seconde – la chance de diriger une collectivité locale en France, pendant dix-sept ans, et je me souviens avoir été l'un des tout premiers présidents de région ou de département à, par exemple, introduire l'idée de 1 % dans les marchés publics pour l'environnement.

Je me souviens, dans une charte volontaire de ma propre collectivité, avoir obligé, pour les travaux routiers, les entreprises qui nous faisaient des offres à mettre une option pour l'usage des produits recyclés dans les travaux publics. C'est très important. On utilise, pour faire des routes, des graviers qu'on va chercher dans la nature, on fait des trous partout, alors qu'on peut détruire des bâtiments et utiliser des matériaux de recyclage.

En France, il y a sept fois moins qu'en Angleterre d'entreprises de recyclage de travaux de destruction des bâtiments, pour les réutiliser dans les travaux publics. Je voudrais que ce genre de pratique soit généralisé, et nous le ferons à travers un code des marchés publics. J'ai d'ailleurs l'intention de faire un travail très approfondi avec le Comité des régions et les collectivités territoriales, parce qu'on ne va pas imposer les choses d'en haut. On va essayer de les faire en *bottom-up* avec les présidents de ces régions.

3-052

Philippe Juvin (PPE). – Monsieur le Commissaire désigné, durant votre carrière politique, vous avez toujours plaidé pour l'Europe de la défense, et d'ailleurs je me souviens que, dans le cadre des travaux de la Convention européenne, vous présidiez un groupe de travail où vous avez contribué à la naissance de l'Agence européenne de la défense.

Et, quand je lis l'acte de naissance de l'Agence européenne, je vois que l'une de ses missions c'est, dans le texte, "créer un marché européen des équipements de défense qui soit concurrentiel". Pourtant, ce marché reste très fragmenté, pourtant l'achat public de défense reste, sinon opaque, du moins extrêmement cloisonné selon des lignes nationales, et donc, il en découle que la rationalisation de la demande et de l'offre d'équipements de défense se trouve extrêmement entravée.

Tout cela nuit, finalement, à la compétitivité de l'industrie européenne et pèse d'une manière évidente, négativement, sur les finances publiques. Donc, ma question est de savoir si, dans ce domaine particulier, vous avez des propositions à nous faire pour tenter de remédier à cette situation.

3-053

Michel Barnier (PPE). – Nous nous connaissons depuis longtemps, et je l'ai dit tout à l'heure, au début de mon

propos, je suis venu devant vous comme un homme politique. Je suis profondément convaincu que, au-delà de ce qu'il faut faire pour le marché, des différentes politiques concrètes, il faut doter l'Europe d'une dimension politique, et c'est d'ailleurs ce qu'attendent les citoyens.

Et tout ce qui se passe dans le monde – un monde injuste, instable, fragile, dangereux – montre bien que nous devons doter l'Europe d'une capacité de politique étrangère et d'une politique de défense avant, comme le traité le dit d'ailleurs, d'aller vers une défense européenne.

C'est un sujet, vous l'avez dit, qui n'a pas beaucoup avancé. Pourquoi? Parce que l'on touche là au cœur de la souveraineté nationale. On touche à des sujets extrêmement sensibles et à des raisons, d'ailleurs justifiées, liées à la confidentialité des informations ou des approvisionnements. Et, d'ailleurs, tout cela est protégé, si je puis dire, par un article – l'article 346 du traité, l'ancien article 296 – que les États membres – et j'en connais quelques uns d'assez près – ne se sont pas privés d'utiliser pour ne pas mutualiser.

Et moi, je suis convaincu, Monsieur Juvin, que, dans ce domaine comme dans d'autres, la clé c'est la mutualisation, qu'on fera une vraie politique de défense en mutualisant davantage. Pas tout! On ne va pas faire une armée européenne! Mais mutualiser les programmes de recherche, les programmes d'équipement, c'est un peu la vocation de l'Agence européenne de défense que va présider ma collègue Ashton.

Et donc, dans le domaine qui est le mien, puisque je m'exprime comme un homme politique, comme commissaire au marché intérieur, nous avons une directive qui n'est pas très ancienne, et que tous les États membres doivent transposer d'ici 2011 – la directive "Défense" –, qui tient compte de la sensibilité de ce secteur que je viens d'évoquer, et qui devrait favoriser la mutualisation dans ce domaine en rationalisant les efforts.

Je vais donc apporter toute l'assistance appuyée sur ma conviction, Monsieur Juvin, parce que je veux contribuer, à la place qui sera la mienne, à une politique européenne de défense comme à une vraie politique étrangère pour l'Europe. Comment dirais-je, Mesdames et Messieurs – je vais dire les choses gravement –, nous ne sommes pas condamnés à être sous-traitants.

L'Europe n'est pas condamnée à être un continent sous-traitant de l'économie américaine ou chinoise! Nous ne sommes pas condamnés à être sous influence! Ça passe par une politique de défense et une politique étrangère. Et donc, je vais y contribuer, en appuyant très clairement la construction d'un marché européen de la défense.

3-054

Philippe Juvin (PPE). – Merci Monsieur le commissaire désigné mais, pour revenir au caractère un peu hors norme de ce marché, qui est pourtant

extrêmement important – je vous rappelle que les dépenses de défense de l'Union européenne atteignent 170 milliards d'euros, dont 82 milliards pour les achats de défense –, il y a cet exemple des compensations, ou "off set" en anglais.

Cela consiste en quoi? L'acheteur d'équipements de défense auprès d'un fournisseur étranger exige de sa part des contreparties en termes d'achats civils et militaires auprès de ses propres entreprises. On voit bien qu'on est, typiquement, face à des habitudes, peut-être issues de l'histoire, mais qui amènent à vous demander si vous pensez que ces habitudes, ces pratiques, sont vraiment compatibles avec un droit communautaire moderne.

3-055

Michel Barnier (PPE). – Encore une fois, on n'avancera pas contre les États et en fragilisant ou en niant leur capacité souveraine dans ce domaine. On avancera avec eux. J'ai le sentiment, Monsieur Juvin, que la nécessité fera loi et que, dans ce domaine aussi, ce qui se passe dans le reste du monde va encourager les chefs d'État et de gouvernement à construire cette vraie politique de la défense.

On parlait de la spécificité, en voilà un exemple! Ce qu'on appelle les "offset" ou les compensations, c'est une tradition très particulière dans le domaine des achats d'équipements de défense. Objectivement, je peux dire, comme c'est ma conviction, que ce sont des pratiques qui sont contraires aux traités et qui entraînent des discriminations. Pourquoi se priverait-on de l'efficacité de la mise en concurrence quand il s'agit d'achats publics, avec cette pratique un peu particulière des "offset".

Je pense donc qu'en prenant le temps, en expliquant – j'ai parlé du temps que je passerai pour bien faire appliquer cette directive "Défense" dans tous les États membres –, il faut, tout en respectant les traditions et les sensibilités, mettre fin à ces pratiques.

3-056

Robert Rochefort (ALDE). – Monsieur le commissaire désigné, je voudrais revenir sur un point que vous avez cité mais qui est surtout un point qui taraude les institutions européennes depuis au moins plus de trente ans et motive beaucoup de parlementaires ici et de responsables dans l'Union – je pense à mon voisin et ami, M. Manders –, à savoir le thème du brevet européen. Il y a d'autant plus urgence à avancer sur ce point que nous sommes dans la crise que nous connaissons et que nous avons besoin en ce moment de dynamiser toute la créativité dans les entreprises et spécialement dans les PME, qui sont les vraies victimes de l'absence de facilités aujourd'hui pour ce brevet européen. Un pas a été franchi en décembre dernier puisque le Conseil a adopté des conclusions unanimes qui concernent le futur règlement, créant enfin le brevet communautaire unique et mettant en place également un nouveau système juridictionnel unifié. Je pense donc, et j'espère que vous êtes de mon avis, qu'il faut vraiment aller très vite maintenant. Par rapport à cela, une question précise, que vous avez aussi abordée, à savoir

que l'entrée en vigueur du brevet européen est subordonnée à l'adoption de ce règlement qui sépare la question du régime linguistique. Je voudrais savoir ce que vous voulez et ce que vous comptez faire très rapidement sur ce point.

3-057

Michel Barnier (PPE). – On parlait de la force ou de la souveraineté de l'Europe, de sa capacité à ne pas être sous-traitante ou sous influence sur le plan de l'économie. Voilà une question clé qui est quasiment insupportable – depuis le temps qu'elle dure – et qui concerne la capacité qui est la nôtre de nous mettre d'accord sur ce brevet. Pour prolonger le propos de M. Rochefort, je voudrais expliquer, par exemple, qu'un brevet déposé par une entreprise dans treize pays européens coûte, Mesdames et Messieurs, dix fois plus cher qu'aux États-Unis. 20 000 euros pour déposer une protection dans treize pays sur vingt-sept alors que ça ne coûte que 1 800 euros aux États-Unis. Je vous ai apporté une paire de lunettes – ce ne sont pas les miennes – fabriquée par une entreprise vénitienne, qui est un produit extrêmement réputé aux États-Unis. L'entreprise qui la fabrique n'a pas pu déposer un brevet en Europe parce que ça coûte trop cher. Elle se protège aux États-Unis et c'est ce qui explique que l'on perde de la force économique. Je suis tout aussi content que vous qu'il y ait eu cette première étape au Conseil des ministres, Monsieur Rochefort, avec un accord juste avant Noël sur le titre du brevet de l'Union européenne qui exclut aujourd'hui la question du régime linguistique.

Mais c'est une première étape. Je sais que la présidence espagnole, avec laquelle nous aurons à travailler, veut progresser sur cette question et pour la question linguistique je souhaite proposer prochainement un règlement. Je souhaite profiter des avancées technologiques, notamment en matière de traduction automatique, pour essayer de convaincre tous les États membres qui ne le sont pas encore qu'on devrait trouver dans l'intérêt général européen un accord sur cette question linguistique. Il y a également la question juridictionnelle. Mon sentiment est qu'il faut accompagner ce nouveau système du brevet de l'Union européenne par une juridiction spécialisée d'une Cour européenne des brevets avec des divisions locales et une ouverture à d'autres pays parce que nous ne sommes pas les seuls concernés sur le continent européen, d'autres pays comme la Suisse le sont également.

3-058

Robert Rochefort (ALDE). – Je voudrais continuer à vous interroger sur ce point. Vous savez donc qu'il existe l'Office européen des brevets qui, bon an mal an, a fait en sorte que, même si c'est très insatisfaisant, il y ait eu un certain nombre de choses qui fonctionnent jusqu'à présent.

Or, depuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne et la reconnaissance de l'entité Union européenne comme personnalité morale, il y aurait la possibilité que l'Union adhère à l'Office européen des brevets, ce qui permettrait, du coup, une adhésion globale de l'ensemble du territoire de l'Union à cette institution et de faciliter le

travail entre cet office et l'Union pour arriver aussi à cette coordination entre le brevet européen tel qu'il existe aujourd'hui très imparfaitement et le brevet communautaire.

Êtes-vous favorable à cette adhésion de l'Union à l'Office européen des brevets?

3-059

Michel Barnier (PPE). – Monsieur Rochefort, oui, si ça règle le problème. Moi, je vous écoute, et vous avez dans ce domaine une plus grande expérience que moi. C'est pour cela d'ailleurs que je m'appuierai sur votre avis. Mais ce n'est pas aussi clair que cela juridiquement.

Je connais ce que fait l'Office européen des brevets. Il y a d'ailleurs 600 personnes qui travaillent, et qui travaillent bien dans cet office, mais c'est plus complexe juridiquement que vous semblez le dire. En tout cas, d'après l'étude que j'ai fait faire de cette question, on me dit qu'une adhésion à la convention sur le brevet communautaire nécessite une compétence de l'Union, et que ce serait plus sûr pour aboutir au résultat que vous souhaitez qu'on ait préalablement un accord sur le brevet européen.

Donc voilà, je souhaite qu'on arrive ensemble à une décision sur ce brevet pour l'Europe. Ce serait une première étape, et c'est peut-être probablement juridiquement, d'après ce qu'il m'est dit, sous réserve d'une vérification que je veux bien faire avec vous, c'est après cet accord sur le brevet européen qu'on aurait une chance de donner toute l'efficacité nécessaire à cette adhésion à la convention sur le brevet communautaire.

3-060

Małgorzata Handzlik (PPE). – Panie Przewodniczący! Mam nadzieję, że ma Pan dobre tłumaczenie. Bardzo się cieszę, że możemy Pana dzisiaj u nas gościć. Chciałabym Pana zapytać o rzecz następującą: Wśród swoich priorytetów wymienił Pan ożywienie wspólnego rynku, z czego osobiście bardzo się cieszę i jestem zadowolona, ale w szczególności zainteresowana jestem sytuacją małych i średnich przedsiębiorstw na rynku unijnym, których potencjał jest – jak Pan wie – bardzo ważny dla gospodarczego sukcesu Europy, a które najdotkliwiej odczuwają fragmentację rynku wewnętrznego.

Dlatego chciałabym zapytać, jakie – Pana zdaniem – obszary rynku wewnętrznego należy poprawić, aby małe i średnie przedsiębiorstwa mogły lepiej korzystać z możliwości rynku wewnętrznego. I na jakie inicjatywy z Pana strony, jako osoby odpowiedzialnej za rynek wewnętrzny, będą mogły właśnie liczyć małe i średnie przedsiębiorstwa?

3-061

Michel Barnier (PPE). – Madame Handzlik, merci de donner un coup d'éclairage sur ce sujet, que j'ai évoqué comme l'une de mes priorités. Faire en sorte que les citoyens, les consommateurs se réapproprient le marché européen mais aussi, ai-je dit, les petites et moyennes entreprises, qui ont trop souvent le sentiment que ce

marché est fait pour les grands groupes financiers – on en parlera dans la deuxième partie de mon audition – et pour les grandes entreprises.

Et moi, je pense que ce n'est pas vrai! 90 % des entreprises de l'Union sont des petites et moyennes entreprises, et elles représentent 70 % de l'emploi européen. C'est d'ailleurs l'un des objectifs de l'initiative "Mieux légiférer" que de réduire les charges administratives pour les petites et moyennes entreprises. Et, je l'ai dit, l'objectif est d'atteindre sept milliards d'économies dans les années qui viennent, au-delà de ce qu'on a déjà pu faire.

C'est aussi l'objectif du "Small Business Act" qui a été adopté en juin 2008, avec un agenda politique pour les petites et moyennes entreprises qui relève, pour de nombreux éléments de mon portefeuille éventuel.

Il y a des réalisations importantes qui sont à mettre à l'actif du "Small Business Act". En réponse à votre question, je voudrais les citer: la généralisation du test PME, du test "Small Business", la simplification de l'octroi de certaines aides, le code de bonne pratique pour l'accès des petites et moyennes entreprises aux marchés publics dont nous parlions tout à l'heure. Il y a le dossier de la société privée européenne que le président Lehne connaît bien, auquel il s'est beaucoup consacré et qui mérite encore qu'on y travaille puisque ce statut n'a pas encore abouti.

Moi, je vais contribuer de mon mieux à faciliter la vie des petites et moyennes entreprises en voyant, par exemple, si le coût de certaines obligations d'information légale ne peuvent pas être réduites. Je pense aux publications obligatoires pour les petites et moyennes entreprises, à la publication des comptes.

Je pense aussi que des sujets comme le guichet unique, par exemple, sont des sujets très importants pour les PME. Je veux que l'on ait un de ces guichets uniques par pays ou par région – encore une fois je respecterai la subsidiarité. Je veux que ces guichets uniques fonctionnent et qu'on ne balade plus les petites et moyennes entreprises entre trois, quatre ou dix administrations différentes.

Donc voilà ce que je vais faire, très concrètement.

3-062

Correia de Campos, *Presidente em exercício do Conselho*. – Senhor Barnier, não duvidamos da sua capacidade e até motivação para visitar países e regiões.

Recordamos a sua visita a uma comunidade pobre nos Açores, Rabo de Peixe, e recordamo-la com prazer. Todavia, contrariamente ao que escreveu nas suas repostas, não podemos referir a Directiva Serviços como um bom exemplo de mercado interno. O Senhor lamentou as competências partilhadas entre treze comissários. Para que o álibi seja vencido pela solução, até que ponto está o Senhor Barnier disposto a recorrer ao Parlamento para prevenir o risco de fragmentação

numa comissão tão numerosa? E quando uma directiva futura, tão importante como, por exemplo, a das qualificações, se confrontar com a relutância de muitos países membros, como reagirá? Promove a sua alteração? Pressiona os países ou encomenda um relatório de avaliação?

3-063

Michel Barnier (PPE). – Monsieur Correia de Campos, je n'ai pas oublié ma visite aux Açores et d'ailleurs je veux dire à cette occasion que vous aurez, si vous le voulez bien, si vous me faites confiance, un commissaire européen qui s'intéressera aussi, continuera à s'intéresser à ce qu'on appelle les sept régions ultrapériphériques qu'il ne faut pas oublier, qui font que l'Europe est présente. L'Union européenne est présente dans tous les océans du monde et c'est plutôt une chance, notamment du point de vue de la biodiversité. En tout cas, je reste fidèle à ces engagements pour les régions ultrapériphériques.

Au sein du collège – nous sommes dans un collège, ce qui est assez différent d'un gouvernement –, treize commissaires sont en charge de mettre en œuvre ces 1 600 textes liés au marché intérieur. On travaillera collégialement. Chaque commissaire est équipé, avec son équipe, son cabinet, pour suivre ce que font ses collègues et je serai vigilant, c'est le rôle de vigie ou de surveillant du marché intérieur, surveillant principal, avec les autres collègues chargés de ces questions.

Pour les gouvernements, puisque maintenant vous avez parlé de deux directives qu'on a évoquées tout à l'heure tour à tour, la directive "qualifications professionnelles" et la directive "services" – la directive "services" a tout de même été votée par le Parlement. Elle a été votée par le Parlement et donc vous dites "elle est contraire au marché intérieur"; certes si on ne l'applique pas, ou si on l'applique mal.

Mais si on l'applique correctement, en donnant toutes les garanties nécessaires, notamment du point de vue des services publics, elle n'est pas contraire au marché intérieur. Elle est positive, à condition qu'elle soit appliquée. Voilà pourquoi je vais faire un travail extrêmement personnel d'énergie et de conviction auprès des États membres et des régions aussi pour mettre en œuvre ces directives correctement et les évaluer. Je suis assez ouvert à l'idée d'évaluation, le moment venu, de ces textes et voir pourquoi. Je vais faire cette photographie – je l'ai dit tout à l'heure – personnellement dans chaque État membre.

3-064

Pascal Canfin (Verts/ALE). – Monsieur Barnier, bonsoir. Vous avez parlé, dans votre propos, de lutte contre le dumping social. Je voulais vous faire préciser un peu vos intentions en la matière: Cela veut-il dire que vous pouvez vous engager devant nous à ne pas introduire dans votre mandature le principe du pays d'origine s'il se révèle négatif pour les salariés? Vous engagez-vous, dans le cadre du collège des commissaires, à proposer une évaluation de la directive sur les travailleurs détachés qui, sur le terrain, fait l'objet

de nombreuses critiques de la part des syndicats? Je voudrais savoir quelle était votre analyse des arrêts Laval, Viking et autres de la Cour de justice. Soutenez-vous la jurisprudence en la matière de la Cour de justice des Communautés européennes ou avez-vous l'intention de proposer d'autres initiatives pour dire le droit autrement?

3-065

Michel Barnier (PPE). – Écoutez, Monsieur Canfin, d'abord, oui, je suis ouvert et prêt, je viens de le dire en réponse à une autre question, à une évaluation objective, d'une manière générale, des textes qui sont en œuvre et même s'il s'agit de faire une évaluation objective du texte sur le détachement des travailleurs, car c'est bien l'objet de votre question, j'y réponds par oui. On ne va pas rouvrir le vieux débat – j'ai quelques souvenirs très précis de cette question – du pays d'origine. Je n'ai pas l'intention, ayant marqué dès le début de mon propos et pesé, mot pour mot, virgule par virgule, ce que je vous ai dit tout à l'heure, je n'ai pas l'intention d'attacher mon nom et mon action à ce qui pourrait provoquer des régressions sociales. Je suis volontaire pour faire que le marché intérieur soit l'outil d'un progrès humain et social, consommateurs, petites et moyennes entreprises et citoyens. Quant à la jurisprudence de la Cour, elle est là. Ce n'est pas rien, les arrêts de la Cour, ils sont là, nous allons les évaluer, et je ne veux pas aller au-delà, avant d'avoir fait une bonne évaluation et une bonne étude des conséquences de ces arrêts.

3-066

Chair. – Commissioner-designate, thank you for a very comprehensive range of answers, and my thanks to all of you for keeping your questions tight, compact and incisive.

I am going to invite Mr Barnier to take the opportunity to make a very short closing statement. We would be very pleased if you could round off in that way, Commissioner-designate.

3-067

Michel Barnier (PPE). – Monsieur le Président, je n'ai pas prévu de rallonger mon propos parce que nous avons déjà dépassé le temps, et mordu sur celui qui sera nécessaire pour la deuxième partie de mon audition. Vous l'avez compris, j'ai soigneusement pesé – et je le répète – les mots et les phrases que j'ai dits tout à l'heure dans mon introduction. Et je conclus donc cette partie de mon audition là où je l'avais commencée: remettre les hommes et les femmes au cœur du projet et de la construction du marché intérieur et du marché européen.

Ce marché doit être – je le redirai dans d'autres circonstances, dans un instant, à propos des services financiers – au service des hommes et des femmes, et pas le contraire. Telle est ma conviction!

En conséquence, je ferai ce travail en liaison avec le Parlement, où se trouve beaucoup d'intelligence et d'expertise de différentes sensibilités, et en étant le plus disponible possible, si je suis investi, pour revenir, Monsieur le président Harbour, dans cette commission

où j'aurais passé quelques mois extrêmement intéressants et constructifs en tout cas.

Je vous dis cela de mon point de vue, en saisissant cette occasion pour vous remercier, sans nostalgie – on ne fait pas de la politique avec de la nostalgie mais avec de bons souvenirs –, du travail que j'ai pu faire à vos côtés dans cette commission.

3-068

IN THE CHAIR: Sharon BOWLES
Chair of the ECON committee

3-069

Chair. – Mr Barnier, I should like to welcome you on behalf of the Committee on Economic and Monetary Affairs. You mentioned fatigue in your opening statement to the Committee on the Internal Market and Consumer Protection, and, as I am sure you know, there is no opportunity for fatigue in financial services! If we add up all the hints, suggestions, drafts, G20 promises and revision clauses, there are some 50 or so legislative items coming our way some time soon, and probably that is more than doubled if you add in comitology.

Before I pass over to you for your opening remarks, I would just like to put three points to you that I hope, when it comes to the end, you can give me affirmatives on.

First, during the financial crisis, the three Commissioners responsible for economic and monetary affairs, financial markets and competition have to work closely together and it is presumed that this cooperation will need to continue. The ECON Committee has responsibility for all of these policy areas and wishes to participate in this vital joining-up of policy. I hope that you can give your own commitment to assist in the inclusion of the ECON Committee in this inter-portfolio area.

Second, in your written response you indicated that you will carry out impact assessments on everything proposed in your mandate. Will you also agree to take steps to analyse the cumulative impact of the post-crisis financial legislation programme, especially where there are interrelated proposals?

Third, I am very interested that in your written response you mentioned a new framework for cooperation with MEPs and the committee – that is, on the assumption that it means more interaction. This could be very useful for dealing with the volume of financial legislation foreseen, and with pressure from the timetable imposed by G20, so additionally we suggest that you involve Parliament more at the earlier, informal drafting stages. That would make us more equal with the Member States' experts.

Those are the comments that I ask you to think about. I have given them to you in writing so that you will have time to remember them by the time we get to the end.

I now have five minutes for you to make some introductory remarks to the ECON Committee, and as you know, I know where the 'off' button is!

3-070

Michel Barnier (PPE). – We have said very clearly that there will be no consolidated European market without financial services and no place for any fatigue. We are going through the most serious economic crisis since 1929. Without the rapid and efficient intervention of the political and monetary authorities, in particular those of the European Union – including the European Central Bank – bank after bank would have failed. We would be facing a long-term crisis of trust and an even deeper recession. The crisis has grave social and economic consequences. It adds itself to, and compounds, other crises – including the food crisis, which today affects one billion people in the world, and also the ecological challenge.

I know that the lessons of the crisis are also at the heart of your preoccupations. You have created a special committee. As the Leaders' Statement from the Pittsburgh Summit rightly said, we need to turn the page on an era of irresponsibility. We need to put transparency, responsibility and ethics at the heart of the financial system. This crisis is too serious: let us not *pretend* we are going to reform; we *are* going to reform. No market, no financial player, no product, no territory should be able to escape any more relevant regulation and effective oversight. Angela Merkel set out the same requirement a few weeks ago. We will resolutely implement the G20 recommendations – Europe is involved in this effort, which will mobilise the world. Europe must be the driving force alongside our partners, and we expect the same determination from them. Beyond the G20 I will devote time and energy to developing good relationships with our main partners.

Ladies and gentlemen, this is our road map. There is no other.

3-071

Nous devons, Mesdames et Messieurs, Madame la Présidente, mener à bien la réforme de la supervision pour que l'Europe soit la première région du monde à tirer les leçons de la crise dans ce domaine. Je veux d'ailleurs rendre hommage ici au travail remarquable de Jacques de Larozière et de son équipe, et nous serons fidèles à ce travail avec mon collègue Olli Rehn.

Nous devons aussi arrêter ensemble la bonne approche pour la régulation des fonds alternatifs, et je vous ferai, dans les prochains mois, des propositions sur les règles de solidité des banques, sur la qualité et le niveau de leur capital. Je vous proposerai également des initiatives législatives sur les produits dérivés et la création ou le renforcement des chambres de compensation.

Je compte également réexaminer en profondeur la directive "Abus de marché" et, Mesdames et Messieurs, je n'éviterai pas les sujets difficiles que sont les sanctions ou les ventes à découvert. Ce sont des domaines où l'Europe ne peut pas, ne doit pas être en

retard: Solvabilité II, révision de la directive MIF, normes comptables et prudentielles, avenir des pensions... les chantiers ne manquent pas, et je les conduirai en utilisant, chaque fois que ce sera nécessaire, des outils de la "Better Regulation".

Ne nous trompons pas pour autant, Mesdames et Messieurs. Notre économie a durablement besoin des marchés. C'est une chance pour l'Europe d'héberger une industrie financière performante et diversifiée, d'avoir de très grandes entreprises dans les secteurs de la banque, de l'assurance, de l'investissement, des places financières innovantes, et dont le savoir-faire est reconnu.

Je voudrais partager sur ce point, avec vous, au moins une première conviction. Nous rendrons notre industrie financière plus compétitive avec de bonnes règles qui restaurent la confiance. Et notre continent, avec les atouts que je viens d'indiquer, disposera d'un avantage durable dans la compétition mondiale s'il parvient à se doter d'une régulation financière intelligente, qui valorise la stabilité et qui encourage l'innovation.

Et puis, j'ai une deuxième conviction. L'économie ne peut pas fonctionner autrement qu'avec des marchés financiers sains, des marchés qui sont au service de l'économie et pas le contraire. C'est l'une des conditions pour que les citoyens se réapproprient le marché intérieur, leur marché européen.

Tous ces chantiers exigent de notre part une réponse ambitieuse, coordonnée, volontariste. Je vous ai proposé de travailler ensemble à ce que l'industrie financière européenne soit plus performante, plus transparente et mieux contrôlée. Je vous propose de consolider ensemble un marché intérieur des services financiers mieux intégré, soutenu par des règles efficaces, offrant aux acteurs économiques un environnement sûr, ouvert et durable.

Je vous propose de réfléchir ensemble, et sans tarder, sur des sujets qui intéressent les consommateurs et les petites et moyennes entreprises: la garantie des dépôts, les prêts hypothécaires, un choix plus large de cartes bancaires pour les Européens, en s'appuyant sur le "Single European Payment Area", un meilleur accès des PME aux marchés...

Nous ne sortirons pas, Mesdames et Messieurs – c'est ma troisième conviction –, de cette crise comme nous y sommes entrés, et je vais conclure. Nous devons en tirer toutes les leçons, Madame la Présidente, en particulier pour l'avenir – j'en ai terminé. Nous devons construire, et je vais ouvrir ce chantier avec vous, un cadre, et avoir les outils pour prévoir, prévenir et, quand il le faudra, gérer les crises qui sont malheureusement devant nous.

Voilà pourquoi et comment, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, plutôt que de consacrer son énergie et son argent à réparer des crises financières, l'Europe pourra consacrer son énergie et son argent aux vrais challenges: la construction d'une économie performante pour la croissance verte, la paix et le

développement du monde, la lutte contre le réchauffement climatique ou le défi démographique.

Je suis prêt, dès maintenant, à répondre à vos questions.

(Applaudissements)

3-072

Jean-Paul Gauzès (PPE). – Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire désigné, le fait d'être coordinateur du PPE me vaut à la fois l'honneur et, vous le comprendrez, le plaisir d'ouvrir le feu des questions. Je souhaite tout d'abord vous souhaiter la bienvenue dans cette commission et vous dire comment, au travers de la liste que vous avez énumérée, vous avez en quelque sorte rappelé combien cette commission est engagée dans ses différents dossiers car nous avons su, avant même que la crise n'éclate, faire savoir à la Commission qu'il y avait des choses à faire. Malheureusement, nous n'avons pas toujours été entendus, ou peut-être l'avons-nous été tardivement. Mais je voudrais également, Monsieur le Commissaire, ayant vu votre détermination sur les différents sujets qui nous préoccupent, savoir comment vous envisagez de relier les préoccupations de la commission économique sur ces différents thèmes.

3-073

Michel Barnier (PPE). – Monsieur Gauzès, merci de vos propos. Nous allons travailler ensemble. La Commission a besoin de la valeur ajoutée du Parlement, y compris sur des textes dont nous allons parler, comme celui dont vous êtes le rapporteur, sur les *hedge funds* ou celui de la supervision et sur bien d'autres sujets que j'ai évoqués, sur lesquels je vais commencer à travailler, au-delà de ce qui a été déjà fait par la Commission sortante.

Je vais m'appuyer sur la commission des affaires économiques et sur la capacité d'expertise, j'ai dit d'intelligence, d'opinion, appuyée sur l'expérience qui est la vôtre. Vous êtes, pour beaucoup d'entre vous, issus des milieux de l'entreprise, des milieux de la banque, vous savez de quoi vous parlez. Un commissaire n'a pas forcément la science infuse, même s'il a des convictions et une équipe de collaborateurs extrêmement qualifiés au sein de la direction générale qu'anime M. Holmquist ou David Wright à ses côtés dans ce domaine des services financiers.

Je vais m'appuyer sur cette capacité qui est la vôtre pour faire, comme me l'a recommandé Sharon Bowles, de bonnes lois, des lois de qualité. Pour cela, ne doutez pas que vous m'aurez aussi souvent que vous le souhaitez parmi vous pour faire ce travail que je devrai également faire avec le Conseil.

Voilà l'état d'esprit qui est le mien, Monsieur Gauzès, parce que c'est cela qui est important au moment où nous avons cet immense chantier dont je suis prêt, Madame la Présidente – je vais vous donner un peu plus du temps que je vous ai pris tout à l'heure –, à faire l'évaluation, parce que ça fait un paquet législatif considérable, ce qui est en cours et ce qui va arriver. Je suis, comme dans

d'autres domaines, partisan de faire une vraie évaluation complète de ce paquet législatif.

3-074

Jean-Paul Gauzès (PPE). – Monsieur le Commissaire désigné, vous avez évoqué l'utilité économique des services financiers, et c'est bien aussi l'esprit dans lequel nous sommes. Je voulais savoir si vous étiez prêt à aller plus loin et à voir aussi ce qu'est la spéculation dans les matières premières car c'est un problème important.

3-075

Michel Barnier (PPE). – Sur quoi s'appuie la spéculation que l'on constate depuis deux ou trois ans, qui est assez nouvelle sur les matières premières? Je ne parle pas de l'énergie, pétrole et autres. Je parle par exemple d'une spéculation, si on doit bien la prouver, qui pour moi serait scandaleuse, qui est la spéculation sur les matières premières agricoles.

J'ai dit qu'un milliard d'être humains sont en train de souffrir de la faim ou d'en mourir. Je pense en particulier à l'un des pays les plus pauvres du monde, Monsieur Gauzès, qui est Haïti, qui souffre pour d'autres raisons aujourd'hui, et qui est un pays martyr.

J'ai vu une émission de télévision, Mesdames et Messieurs, il y a un an, au moment des famines, où l'on voyait des femmes en Haïti, à Port-au-Prince, donner à manger à leurs enfants des galettes de boue avec un peu d'huile d'olive dessus. Ce n'est pas acceptable quand on est des responsables politiques, et il faut lutter contre cela.

Donc, le chantier que nous allons amplifier ou poursuivre sur les produits dérivés, puisqu'il s'agit de cela – la spéculation est liée aux produits dérivés à partir des matières premières – fera l'objet de tous les soucis de contrôle et de transparence, et c'est comme cela que nous pourrions lutter contre ces mouvements spéculatifs sur les matières premières.

3-076

Udo Bullmann (S&D). – Herr Barnier, auch im Namen der Sozialisten und Demokraten im Ausschuss für Wirtschaft und Währung herzlich willkommen hier in dieser Anhörung!

Sie sagen, Europa müsse treibende Kraft sein, sie fordern, nicht nur zu reparieren, sondern vorausschauend zu agieren, wenn es darum geht, die Finanzmärkte wieder neu auszurichten. Das sind Worte, die wir gerne hören. Wir haben keinen Zweifel an Ihrer ethischen Orientierung. Was wir wissen wollen, ist: Haben Sie auch mit uns zusammen die Kraft, das in die Praxis umzusetzen? Es gibt viele, die sagen, man müsse jetzt im Finanzmarktssystem in erster Linie die Langfristigkeit zulasten der kurzfristigen Spekulation stärken. Welche konkreten Vorhaben streben Sie in den nächsten fünf Jahren an, um nicht nur zu reparieren, sondern die nächste Krise möglichst zu verhindern und die Langfristigkeit, die langfristige Orientierung im Finanzmarkt zugunsten der realen Wirtschaft zu befördern?

3-077

Michel Barnier (PPE). – Monsieur Bullmann, j'aurai, n'en doutez pas, la volonté d'agir. Je l'ai dit tout à l'heure très clairement et, là encore, j'ai pesé chacun des mots que j'ai prononcés et derrière lesquels il y a un engagement de ma part. Encore une fois, je n'agirai pas tout seul, nous aurons la confiance et le soutien du président Barroso et de plusieurs de mes collègues, M. Almunia, M. Rehn, avec lesquels, Madame la Présidente, et d'autres encore, j'aurai à travailler sur ces chantiers. Il faut tirer toutes les leçons, et l'une des premières leçons au-delà des textes qui sont en cours, c'est qu'il faut comprendre pour agir, agir au bon niveau avec les outils de supervision efficaces et la coordination internationale dont nous avons besoin. Et les grands chantiers, pour tirer les leçons et réduire les pactes futurs et, malheureusement, probables crises à l'avenir, ils sont dans ces outils là, et notamment dans la maîtrise et la connaissance que nous devons avoir de ces 600 000 milliards de dollars qui circulent dans le monde à travers l'ensemble des produits dérivés, et j'ai évoqué également les ventes à découvert tout à l'heure. Il faut savoir, il faut comprendre, il faut normaliser progressivement, en partie, ces produits.

Tel est le chantier qui est ouvert et que nous devons ouvrir en Europe, sans naïveté mais avec volontarisme, parce que je répète, Monsieur Bullmann, comme je l'ai dit tout à l'heure, ma conviction que si, l'industrie financière à laquelle je crois, dont nous avons besoin pour financer l'économie, cette industrie financière européenne est bien régulée, intelligemment régulée, j'ai dit "*pertinent regulation and effective oversight*" – et les mots aussi sont importants – cette industrie aura un avantage compétitif sur les autres régions du monde qui n'auront pas la même fondation solide. J'aurai l'occasion de vous reparler, Monsieur Bullmann, tout à l'heure de la prévention des futures crises.

3-078

Udo Bullmann (S&D). – Wenn ich noch einmal konkret nachfragen darf: Werden wir einen Vorschlag zu Derivaten ohne Ausnahme erleben? Werden wir eine Eigenkapitalrichtlinie IV erleben, in der die antizyklischen Elemente, die sich beispielsweise in Spanien bewährt haben, gestärkt werden? Und werden wir erleben, dass Europa auch bei der Einführung einer Finanztransaktionssteuer oder anderer angemessener Maßnahmen, die dafür sorgen, dass diejenigen, die die Krise verursacht haben – ich meine das institutionell –, uns auch heute helfen, den Weg aus der Krise heraus zu finanzieren, die Führung übernimmt? Es kann ja nicht sein, dass wir dem Bankensektor helfen, die Staatenwelt darüber pleite geht und wir eigentlich im Finanzmarkt so tun, als sei nichts gewesen.

3-079

Michel Barnier (PPE). – Ma réponse est oui, M. Bullmann. Vous allez avoir, après le CRD 3 – et je veux saluer le travail qu'a fait Mme McCarthy sur ce sujet – le texte CRD 4, la future directive, à la fin de cette année, dont M. Karas aura à s'occuper avec beaucoup de compétence et qui va toucher un certain nombre de sujets sur lesquels j'ai encore besoin de temps – je vais

arriver, donnez-moi quelques jours pour faire le tour de l'ensemble des sujets et ne me demandez pas la technicité qu'on peut avoir après plusieurs mois de travail, mais je l'acquerrai –, comme la quantité et la qualité des fonds propres et la gestion du risque de liquidités.

J'ai beaucoup regardé ce qui se passait en Espagne avec ce qu'on appelle le provisionnement dynamique, et il y aura probablement aussi un élément sur ce sujet et je vais également poursuivre la réflexion sur l'introduction d'un "*leverage ratio*". Mais je pense aussi qu'il faut envisager cette question en cohérence avec ce qui se passe dans le reste du monde, et notamment avec la convergence que nous devons atteindre sur les normes.

3-080

Sylvie Goulard (ALDE). – Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire désigné, nous n'avons pas de raison de douter de votre engagement, et depuis un moment vous essayez de nous en donner la preuve, mais je voudrais poser une question de principe, car vous avez vous-même évoqué la tentation de repli national qui existe en ce moment dans l'Union européenne et qui pourrait entraver votre volonté de réforme, la nôtre, par exemple sur la supervision financière. Or, – nous allons nous parler franchement, puisque nous sommes là pour cela – votre désignation a donné lieu à des contestations, notamment au Royaume-Uni, qui étaient fondées sur votre nationalité. Des contestations très éloignées de l'esprit communautaire. Le triomphalisme du Président de la République française n'était pas plus proche de ce même esprit. Au final, il a été jugé nécessaire de placer à vos côtés un directeur général, dont les qualités personnelles ne sont pas contestées mais qui a été choisi pour son passeport, alors que son prédécesseur et son adjoint n'avaient pas démérité. Savoir si on choisit les gens sur leur personnalité ou sur leur passeport est une question de fond pour l'Europe communautaire. D'où la question suivante: serez-vous en mesure de résister à la fois au pouvoir politique en France et aux pressions de Londres, y compris très proches? Ferez-vous donc prévaloir un intérêt communautaire? Tout cela n'est pas de l'idéologie fédéraliste, mais le monde entier attend notre réponse européenne et elle ne sera forte que si nous sommes unis et si nous travaillons dans l'intérêt général.

3-081

Michel Barnier (PPE). – Madame Goulard, d'abord, oui le monde entier attend et je pense que nous devons entraîner, je l'ai dit tout à l'heure, et en même temps donner à notre industrie financière un avantage durable par rapport aux autres régions du monde, si nous savons réguler intelligemment et tirer les leçons. La question que vous posez est assez grave et je vais donc y répondre gravement. Même si, au moment de ma désignation, j'ai entendu, j'ai lu tout ce qui s'est dit, j'ai acquis depuis quelques années une sorte de calme montagnard, qui s'approche même du flegme britannique, même si je n'y suis pas encore parvenu.

Plus sérieusement, je vais prêter serment, si vous le voulez, devant la Cour de justice. On n'est pas habitué,

quand on est un homme politique français, à prêter serment, mais je l'ai déjà fait. Si vous devez avoir une preuve, comme je l'ai déjà fait, vous pouvez vérifier comment j'ai respecté, pendant cinq ans, ce serment, scrupuleusement, en défendant l'intérêt général européen. C'est notre honneur à nous commissaires, si nous le sommes, d'exprimer collégalement cet intérêt général européen, de proposer des textes qui vont dans ce sens. C'est encore plus exigeant et nécessaire quand on voit la brutalité et la violence de cette crise mondiale, dont nous devons tirer les leçons.

N'ayez pas de crainte, Madame Goulard, je serai entouré de fonctionnaires de qualité. Vous dites que M. Holmquist et M. Wright n'ont pas démérité, c'est plus que cela, ils ont mérité. Je m'attacherai à ce que ce mérite soit reconnu. Et puis j'aurai un directeur général britannique que j'ai moi-même proposé, mais il ne sera pas britannique, il sera européen. Il l'a d'ailleurs prouvé dans le passé. Ça m'est déjà arrivé, Madame Goulard, de désigner – la première fois que j'étais commissaire – un directeur général britannique, et je m'en suis bien porté, et probablement lui aussi – ce n'était pas le même.

Donc, je vais continuer. Mais ce sont des fonctionnaires européens, et qui sont engagés, quelque part, par le même serment que nous, celui d'exprimer l'intérêt général de l'Union européenne. N'ayez aucun doute, je ne prendrai aucun ordre, ni à Paris, ni à Londres, ni ailleurs. Vous pouvez être sûre de cela.

3-082

Sylvie Goulard (ALDE). – Merci Monsieur le Commissaire désigné, vous n'avez peut-être pas le flegme mais vous avez déjà l'humour. Très concrètement, sur la dilution, par exemple, du projet relatif à la supervision financière que le Conseil ECOFIN a opérée au début du mois de décembre, vous avez eu une déclaration politique de quatre groupes de cette commission. Êtes-vous décidé à effectivement défendre un point de vue communautaire, intégré et les solutions qui sont justes pour le marché intérieur, même si elles doivent déplaire aux uns et aux autres?

3-083

Michel Barnier (PPE). – Je ne sais pas si j'ai de l'humour; en tout cas, je crois que j'ai des progrès à faire aussi dans ce domaine. Voilà un bon exemple de ce que j'appelle la valeur ajoutée du Parlement dont nous avons besoin. Le Conseil est parvenu à un accord au mois de décembre, c'est un pas positif. On ne va pas faire de la supervision au niveau européen et mener ces chantiers contre les États, contre les gouvernements. Il faut le faire avec eux, donc je vais passer aussi beaucoup de temps avec mes collègues pour les convaincre d'une ambition commune dans ce domaine en tenant compte des sensibilités des uns et des autres, mais dans ce domaine-là, oui, Madame Goulard, je ne vais pas vous dire moins que ce qui est dans le texte initial de la Commission, je ne vais pas vous dire moins. Essayons de revenir vers ce texte. Voilà ce que je peux dire à ce sujet.

3-084

Pascal Canfin (Verts/ALE). – Monsieur Barnier, j'ai réécouté, avant cette audition, la partie de l'audition de M. McCreevy, votre prédécesseur, et je dois noter une certaine différence de ton. En revanche, ce qui me surprend, c'est lorsque vous égrenez la liste des directives que vous envisagez de proposer à ce Parlement et au Conseil, vous listez CRD4, qui est la déclinaison de BÂLE II, donc ce n'est pas une initiative européenne. Vous citez OTC qui est déjà sur la table, vous citez le paquet supervision qui est déjà sur la table, AIFM, MIFID, autant de projets qui sont déjà sur l'agenda de la Commission.

Je voulais donc savoir si ce changement de ton allait aussi se traduire par un changement d'agenda législatif et pas simplement par le fait de prononcer des engagements qui, en réalité, étaient déjà pris en quelque sorte par votre prédécesseur. Il y a donc un agenda alternatif sur la taxe sur les transactions financières – il y avait une question de M. Bullmann, je crois que vous n'y avez pas répondu –, il y a la possibilité d'avoir une agence européenne de protection des investisseurs comme aux États-Unis, il y a la question du contrôle des services financiers dans les paradis fiscaux, tous autant de sujets dont vous n'avez pas encore parlé.

3-085

Michel Barnier (PPE). – Monsieur Canfin, on doit travailler sérieusement sur les sujets qui sont extrêmement sérieux et donc ma feuille de route est simple: c'est celle du G 20. Et s'agissant plus près de nous, la réflexion qui a été engagée à la demande du Président Barroso par M. de la Rosière, sur la mise en œuvre – on en a parlé avec Mme Goulard à l'instant – des préoccupations ou des propositions de M. de la Rosière. On n'a pas à rougir de tout ce travail législatif qui est engagé. Je serais tenté de vous dire, bien sûr, toujours plus, mais il faut aussi que ce soit toujours mieux. Et donc commençons – c'est la première partie de mon mandat – à remplir correctement. Et puis on peut aussi vous parler de CRD4, on peut mettre d'autres choses; vous dites c'est Bâle, oui, très bien, faisons déjà ça. Mais on peut aussi, puisque c'est un texte ouvert, auquel je vais commencer à travailler avec mes services si je suis commissaire, le remplir peut-être plus substantiellement. En tout cas, les agences de notation, voilà un texte qui a été mis en œuvre, et Dieu sait si on connaît leur responsabilité dans la crise. Le travail – et je salue le travail qu'a fait M. Gauzès à ce sujet – sur CRD3, j'ai cité Mme McCarthy, la supervision, nous y sommes, AIFM nous y sommes, nous sommes en train, ce n'est pas fini. Et puis on va aller plus loin avec un agenda ambitieux: le renforcement des fonds propres des banques, les produits dérivés, les chambres de compensation qui est un sujet stratégique, névralgique, la directive abus de marché dont j'ai parlé, en évoquant notamment les sanctions et les ventes à découvert. Je ne m'arrêterai pas là. J'ai besoin de temps Monsieur Canfin, j'ai besoin de quelques semaines pour aller rencontrer, ce que je n'ai pas pu faire encore parce que je ne suis pas encore désigné, l'ensemble des acteurs à Francfort, à Madrid, à Paris. Bien sûr, j'irai à Londres. J'ai besoin de temps, au-delà de tout ce que je viens de dire, pour

construire cet agenda mais nous ne laisserons aucune leçon de cette crise de côté, aucune.

3-086

Pascal Canfin (Verts/ALE). – Que pensez-vous des "dark pools" issus d'une des directives de votre prédécesseur?

3-087

Michel Barnier (PPE). – Je ne vais pas distribuer de bons ou de mauvais points. On a vu se multiplier les *dark pools*, ces plates-formes alternatives dans les banques, depuis quelque temps. Vous, vous dites: c'est la faute du texte MIF, etc. On va évaluer, et puisqu'on va réviser ce texte dans les mois et les temps qui viennent, je vais réfléchir à la bonne manière de contrôler. Ce qui me paraît important fondamentalement, comprendre pour agir, c'est de savoir.

Actuellement 85 à 90% de l'ensemble de ces mouvements financiers à travers les produits dérivés échappent à tout contrôle, à toute information, à tout répertoire. Il va falloir, *as broadly as possible*, inverser progressivement les proportions. C'est donc dans ce cadre-là qu'on traitera la question des *dark pools* aussi.

3-088

Kay Swinburne (ECR). – As the first British coordinator to speak, I am not going to follow any nationalistic lines. My question is more on the technical issues.

Given your extensive past experience in European legislation, both as a former Commissioner, a former minister and most recently as MEP in this Parliament, could you give us some thoughts on the issues of accountability, responsibility and cooperation with respect to the proposed new European supervisory architecture for financial services?

In particular, I would like you to comment on how you see the three European supervisory authorities cooperating. Who would take the lead should there be issues which significantly affect more than one of these authorities? To whom should the three ESA chairpersons and three executive directors be accountable? Could you expand on what role you see for the Commissioner and for Parliament?

3-089

Michel Barnier (PPE). – Madame Swinburne, nous parlions tout à l'heure avec Mme Goulard de ce dossier majeur de la supervision, qui est issu directement des propositions de M. de la Rosière. J'ai dit que c'était mon agenda et ma feuille de route. Ces autorités vont être dotées de véritables pouvoirs. Elles vont s'appuyer sur la connaissance du terrain des superviseurs nationaux.

C'est pourquoi, personnellement, après avoir examiné cette question depuis quelques semaines, je pense que c'est un bon choix, pragmatique, que de pouvoir s'appuyer sur les vingt-sept superviseurs nationaux dans chacun des domaines – banques, assurances, marchés – parce que, ces superviseurs nationaux, on en a besoin, ils sont très près du terrain, très près de la réalité des

entreprises et du secteur financier. Je pense que c'est bien ainsi de mutualiser. On a donc ces trois autorités qui se mettent en place.

Je vous rappelle d'ailleurs que, quand on regarde les précédentes structures – qui avaient naturellement moins de force que n'en auront les nouvelles structures –, le CEBS, le CEIOPS et le CESR, il existait déjà entre elles un comité mixte qui s'occupait des questions transversales et communes à ces trois secteurs. Dans ses propositions, la Commission a pris en compte, Madame Swinburne, cette dimension de la supervision, et elle a prévu, là encore, un comité mixte qui ira au-delà de ce qui existe aujourd'hui et qui doit assurer une véritable coopération et une forte cohérence entre ces secteurs-là des activités des trois agences.

Maintenant, vous me dites: qu'est-ce qui va se passer s'il y a un désaccord entre elles? Donnons déjà à ces superviseurs des pouvoirs contraignants. Soyez sur cette ligne, Madame Swinburne, de donner à ces superviseurs des pouvoirs contraignants pour, en cas de crise et d'urgence pouvoir agir, appliquer le droit communautaire de manière équitable partout, régler des divergences entre les superviseurs nationaux.

Et puis on va faire une révision dans trois ans et on verra comment ça fonctionne. Je pense que, avec les pouvoirs contraignants auxquels j'appelle, on doit prendre ces deux ou trois années pour voir comment les choses marchent à partir d'une démarche pragmatique.

3-090

Kay Swinburne (ECR). – As a follow-up: there have been many in this committee who have already said that they would prefer a single European supervisory authority. In your opinion, would a single European supervisory authority be more suitable, so the responsibility and accountability were less of a problem?

3-091

Michel Barnier (PPE). – Je ne sais pas si vous voulez dire un superviseur unique qui réunisse les trois superviseurs par secteur ou un superviseur unique qui supprimerait les superviseurs nationaux, je ne sais pas quel est précisément votre sentiment sur ce sujet. Il y a dans certains pays un superviseur unique, vous connaissez bien un pays où cela existe. Il y en a d'autres où il y en avait trois; je ne parle pas des États-Unis, où il y en a beaucoup, beaucoup, en fonction du nombre d'États.

Je ne crois pas qu'il y ait de modèle unique, Mme Swinburne, sur ce sujet. Je pense quant à moi que la qualité de la supervision n'est pas a priori le résultat d'un choix institutionnel. L'important, ce n'est pas la spécialisation ou l'unification des acteurs, mais c'est le travail, la vigilance, les informations qui viendront - c'est pour cela aussi que la transparence est importante - vers ces structures de supervision. Je pense donc qu'il faut veiller à une bonne coordination de ces autorités, veiller à la cohérence globale de la réglementation financière et voir le mouvement en marchant, mais marchons, commençons à marcher en dotant ces trois superviseurs

de vrais pouvoirs, comme c'est possible si vous le voulez et si le Conseil le veut.

3-092

Νικόλαος Χουντής (GUE/NGL). – Κυρία Πρόεδρε, κύριε Barnier, σας καλωσορίζω και εγώ στη σημερινή ακρόαση. Ομολογώ ότι, από τη μέχρι τώρα διαδικασία, εκτίμησα την προσπάθειά σας να δίνετε σαφείς απαντήσεις σε συγκεκριμένα ερωτήματα. Γι' αυτό, θα ήθελα να γνωρίζω τη θέση σας, ως μελλοντικού Επιτρόπου Εσωτερικής Αγοράς και Υπηρεσιών, σε ό,τι αφορά το θέμα των αποκρατικοποιήσεων και ειδικότερα σε ό,τι αφορά τα ζητήματα που έχουν να κάνουν με τους δημόσιους οργανισμούς κοινής ωφέλειας για δημόσιες υπηρεσίες.

Θα υπάρξει δηλαδή ανοχή, όπως έγινε κατά τη διάρκεια της θητείας του προκατόχου σας, του κυρίου McCreevy, σε παρανομίες προκειμένου να προχωρήσει η αποκρατικοποίηση στην περίπτωση του Οργανισμού Τηλεπικοινωνιών της Ελλάδας όπου, για να πωληθεί το πλειοψηφικό πακέτο στην Deutsche Telekom, δεν έγινε, όπως προβλέπει η κοινοτική οδηγία 25/2004, δημόσια προσφορά εξαγοράς με συνέπεια να αγνοηθούν τα δικαιώματα των μειοψηφούντων μετόχων;

Σας ερωτώ λοιπόν εάν σκοπεύετε να λάβετε μέτρα για την εφαρμογή της οδηγίας 25/2004 στην προκειμένη περίπτωση.

3-093

Michel Barnier (PPE). – Monsieur Chountis, la Commission doit respecter les pouvoirs, la souveraineté, la subsidiarité dans le cadre de règles que nous choisissons de mettre en œuvre ensemble et je ne vais pas vous dire qu'on va interdire, autoriser ou encourager la privatisation dans tel ou tel pays. Il y a des gouvernements de gauche, de droite, du centre qui ont eu des politiques extrêmement diverses dans le cadre de leur souveraineté, dans le cadre de leurs compétences depuis une quinzaine d'années. Je crois comprendre que vous visez un cas particulier dans votre pays, lié à la privatisation d'une partie du secteur des télécommunications. J'ai entendu parler de cette affaire, je sais qu'elle a eu un très grand retentissement, Monsieur Chountis, dans votre pays. Je suis également très sensible aux préoccupations sur la sécurité et le financement des pensions puisque tout cela touche à une question d'argent public et donc d'inquiétudes qui peuvent être exprimées sur ce qui restera pour financer des missions d'intérêt général. Je ne veux pas me prononcer sur un cas spécifique parce que j'ai besoin de temps pour faire une analyse plus approfondie.

D'une manière générale, j'aurai le souci permanent – je l'ai dit depuis le début de cette audition devant la commission IMCO et je le redis devant votre commission – de la bonne application du droit de l'Union européenne et puis pendant les cinq ans qui viennent, si vous le voulez, j'aurai le souci permanent, Monsieur Chountis, de la défense des petits épargnants et des citoyens européens. Je veux renforcer l'accès à l'information de ces épargnants et de ces citoyens et à la protection. Il y a plein de sujets que nous mettrons en

chantier et que nous relancerons sur – je l'ai dit tout à l'heure – la carte bancaire, les prêts hypothécaires, les prêts emprunts responsables, l'inclusion financière, le droit pour chaque citoyen d'avoir un compte bancaire et même l'éducation financière. C'est un sujet qui peut être traité dans un autre cadre et dans une commission mais qui intéresse les épargnants et les citoyens, notamment les plus modestes.

3-094

Νικόλαος Χουντής (GUE/NGL). – Κύριε Barnier, αναφέρομαι σε μια περίπτωση που έθιξε τα δικαιώματα εκατόν οκτώ χιλιάδων φυσικών προσώπων και τεσσάρων χιλιάδων νομικών προσώπων μεταξύ των οποίων υπήρχαν και ασφαλιστικά ταμεία. Μέρος των εσόδων τους είχαν επενδυθεί στον ΟΤΕ. Γι' αυτά τα δικαιώματα μιλώ. Και επειδή η κοινοτική οδηγία προέβλεπε αυτή τη διαδικασία, η οποία τελικά δεν τηρήθηκε, το πρόβλημα είναι αν εσείς θα λάβετε μέτρα για την εφαρμογή της.

Δεν εξετάζω αν είναι σωστή ή όχι η αποκρατικοποίηση. Εγώ ζητώ να εφαρμοστεί η κοινοτική οδηγία στη συγκεκριμένη αυτή περίπτωση. Και εφόσον αυτό είναι σωστό, θέλω να σας πω ότι ο σχετικός νόμος που ψηφίστηκε από την προηγούμενη κυβέρνηση είχε καταγγελθεί από τη σημερινή όταν αυτή λειτουργούσε ως αντιπολίτευση. Επομένως, υπάρχει, κατ' αρχήν, η εθνική βούληση για να αντιμετωπιστεί το πρόβλημα σύμφωνα με την κοινοτική νομοθεσία.

3-095

Michel Barnier (PPE). – Je pense, Monsieur Chountis, que vous accepterez ma réponse qui est que sur un cas particulier et l'application du droit communautaire dans un pays par rapport à une décision de privatiser, de vendre tel secteur, il ne serait pas correct de ma part de vous apporter une réponse puisque je n'ai pas les éléments nécessaires. Je ne sais pas d'ailleurs si on en dispose au sein de mes futurs services, si je suis commissaire. En tout cas, ma réponse est oui, je vais veiller à l'application du droit communautaire, Monsieur Chountis. Nous allons en discuter avec le gouvernement grec et nous veillerons à cette bonne application. Je ne peux pas me prononcer autrement sur un cas spécifique qui nécessite une analyse approfondie. C'est une manière de respecter le parlementaire que vous êtes que de vous répondre ainsi. Mais si je suis commissaire, je regarderai les choses de très près et je vous apporterai une réponse après l'étude approfondie de ce cas dans le cadre de l'application du droit communautaire.

3-096

Godfrey Bloom (EFD). – Good evening, Mr Barnier. I wonder if you can perhaps put my mind a little bit at rest. At the risk, again, of being rather parochial, I am talking here on behalf of the financial service industry of the City of London.

On Monday evening, I heard that Mr Rehn simply had no idea how the subprime crisis came about, which disappointed me. On Tuesday night, I listened to the new Commissioner for Competition, who is a self-confessed

Marxist, and I have been listening to you now talking about derivatives and commodity trading, which leads me to believe that you clearly do not really have a great grip of this subject. That really worries me. Can you please explain to me, when you are talking about dealing with commodities and with short trading, that you are not just going to simply drive it back to Chicago or into Zurich where it is already going? I am not at all comfortable about the way this whole thing is going; if you remember, 40% of UK GDP comes from financial services in the City of London. Do not kill the goose that lays the golden egg.

3-097

Michel Barnier (PPE). – M. Bloom n'a pas posé une vraie question mais il a exprimé une conviction. C'est son droit dans le temps qui était le sien. Monsieur Bloom, j'ai des chiffres, aussi, sur ce que représente la City: ça m'a un peu étonné d'ailleurs que vous parliez, si la traduction était correcte, au nom des services financiers. Je pense que vous parlez au nom de vos électeurs... parmi lesquels il y a probablement un grand nombre de cadres ou de salariés...

Et là où M. Bloom a raison, c'est de rappeler, pour une capitale majeure comme Londres et pour le Royaume-Uni, ce que représente l'industrie financière. C'est considérable! C'est d'ailleurs considérable partout en Europe: nous parlons de millions d'emplois. Je crois que c'est 5 à 6 millions d'emplois qui sont liés aux services financiers dans l'économie européenne. Nous parlons de gens qui travaillent et qui font vivre des familles.

Mais, à Londres, c'est la proportion – et M. Bloom a raison – la plus importante dans un pays, dans une capitale que celle que représente dans l'économie britannique la proportion des services financiers. Donc, il faut faire attention à cela. Et je ferai attention.

Naturellement, je n'ai pas l'intention de faire votre bonheur contre vous, Monsieur Bloom, mais je pense que ce n'est pas l'intérêt de l'industrie financière britannique, dont nous avons besoin, pas seulement pour le Royaume-Uni mais pour l'Europe toute entière – pour les raisons que je viens de donner, ce n'est pas l'intérêt de cette industrie que de continuer à subir des crises comme vous en avez subi au Royaume-Uni – avec un appel aux fonds publics, aux contribuables... Et vous avez aussi des comptes à rendre aux contribuables britanniques! Faire appel à ces contribuables pour réparer les conséquences d'une crise qui a été mal prévue, qui n'a pas été anticipée, faute de transparence, faute de supervision!

Ce marché de 600 000 milliards d'euros qui circulent dans le monde à travers des produits dérivés mérite d'être contrôlé. Donc, nous avons besoin, Monsieur Bloom, de cette régulation. J'avais la tentation, en réponse à M. Bloom, de citer Adam Smith, le père du libéralisme qui disait que le marché ne peut pas fonctionner sans règles, ni sans une certaine éthique chez ses auteurs. Et c'est précisément ma conviction.

3-098

Godfrey Bloom (EFD). – The point I was making, and I thank you for that, was I make no apology for representing the City of London's financial service industry here in this committee – none whatsoever. Without it, the United Kingdom would be bankrupt, and I feel very strongly about that having spent 38 years in the City.

I agree that we need regulation. I understand the quotation by Adam Smith. What we have had is the wrong sort of regulation: it has not been light regulation, it has been extremely heavy, it has been the wrong sort of regulation, it is extremely expensive and it has failed.

What I am concerned about is that we do not appear to have learnt anything from this, because we are saying that we want more and more of the same regulation, more and more of the same – which has failed. Other parts of the world, like Australia, have not suffered from this problem because they have a completely different sort of regulation.

So could you assure me that we would look to other systems of regulation, not the totally prescriptive system that we have had in the past, which has caused this appalling crisis?

3-099

Michel Barnier (PPE). – Monsieur Bloom, il n'est pas utile d'aller chercher des exemples en Australie, c'est assez loin. Cette crise, nous ne l'avons pas inventée. J'ai dit tout à l'heure que nous n'allions pas faire semblant de réformer, nous allons réformer, parce que la crise, elle, n'a pas fait semblant. Elle ne fait pas semblant de détruire des centaines de milliers d'emplois, et ce n'est pas fini, dans l'industrie réelle, dans l'économie réelle. Je pense que vous devez réfléchir à cette opinion que j'ai exprimée tout à l'heure, Monsieur Bloom, de toutes mes forces: il est dans l'intérêt de l'industrie financière européenne, et donc de l'industrie financière britannique, d'être régulée intelligemment et efficacement. Nous aurons, par rapport aux autres régions du monde, un avantage compétitif durable. J'ai ici un article de Lord Turner, que vous connaissez bien, qui connaît aussi la City, où il dit que la finance n'a pas retenu la leçon de la crise. Nous devons tirer les leçons de la crise et nous allons le faire.

3-100

Hans-Peter Martin (NI). – Herr Noch-Kollege Barnier! Zum Glück sitzt mit Ihnen hier ein Schwergewicht, und auch so glühende Pro-Europäer, wie ich es bin, die aber sehr viele Bereiche im konkreten Ablauf der Europäischen Union kritisch sehen, sind froh, dass einer von Ihrer Dimension für diesen Posten vorgesehen ist.

Konkret – wenn Sie so wollen, auch als Kontradiktion zu meinem Vorredner – halte ich es für eine sehr gefährliche Entwicklung, jetzt zu sagen, die Regulierungen seien falsch und schuld daran gewesen, dass es zu diesen Katastrophen gekommen ist. Ich teile vielmehr die Meinung von jemandem, in Bezug auf den Sie ausdrücklich gesagt haben, Sie wollten sich keine Befehle geben lassen, aber trotzdem halte ich dies für

wichtig. Zitat: „Wir brauchen Regeln in der Finanzwirtschaft, und zwar für jedes Produkt, für jeden Platz, an dem gehandelt wird, und für jedes Institut.“ Jetzt war ich nicht immer die ganze Zeit hier. Die Frage dazu ist nur: Können Sie dieser Grundsatzaussage der deutschen Bundeskanzlerin, Angela Merkel, ganz eindeutig zustimmen?

3-101

Michel Barnier (PPE). – J'ai moi-même pris l'initiative de citer la chancelière fédérale allemande, pour laquelle j'ai d'ailleurs – je le dis en passant – beaucoup de respect – nous avons même été ministres de l'environnement au même moment avec Mme Merkel, dans les années 94-95, elle en Allemagne et moi en France. J'ai donc été très attentif à ce qu'elle a dit, comme d'ailleurs à ce qu'a dit le président Sarkozy, évidemment, comme à ce qu'a fait Gordon Brown et ce qu'ont fait M. Zapatero et d'autres chefs d'État et de gouvernement qui participent au G20.

Oui, à coup sûr, Monsieur Martin, je l'ai citée moi-même, aucun territoire, aucun acteur financier, aucun marché, aucun produit ne doit rester à l'abri, à l'écart d'une régulation intelligente et d'une surveillance efficace. C'est à peu près ce qu'a dit Mme Merkel au moment du G20. Et ce sont mes convictions. J'ai dit: régulation intelligente et de qualité – pour reprendre la préoccupation de Sharon Bowles, votre présidente – et surveillance efficace, c'est précisément le chantier que nous devons amplifier et poursuivre sans perdre trop de temps.

Je n'ai pas répondu à M. Bullmann tout à l'heure, sur un point très important, pour lequel j'ai besoin aussi d'un peu de temps pour travailler et faire des propositions, et qui est un problème très sensible, qui est celui de la prévision, de l'anticipation des futures crises, qu'on voit d'ailleurs se profiler ici ou là, puisqu'il y a des bulles spéculatives qui recommencent.

Moi je suis préoccupé de travailler avec les banques et avec les autres secteurs à la prévision. Quel est le plan B, le jour où il y aura une nouvelle crise? Je veux travailler aux outils de la prévision et de l'anticipation. C'est un sujet sensible parce qu'il touche aussi à la souveraineté budgétaire et fiscale des États membres, qu'il faut respecter. Je vais travailler là-dessus, soyez-en sûr Monsieur Martin.

3-102

Hans-Peter Martin (NI). – Es tut mir leid, dass ich nicht anwesend sein konnte, als Sie das schon gesagt haben. Aber jetzt konkret: Wir haben ein Richtlinienpaket der Kommission vorliegen. Die einen sagen, es sei mit heißer Nadel gestrickt und nicht in Ordnung, die anderen versuchen es ganz gezielt auszuhöhlen. Sehen auch Sie die Gefahr, dass es durch Änderungsanträge – teilweise auch gezielt von Lobbyisten hier ins Haus hereingebracht – schon bei der ersten Sache, beim Gauzès-Bericht, zu unverantwortlichen Lücken in dieser von Merkel und Barnier postulierten Absicht kommen wird? Und was werden Sie konkret dagegen unternehmen, wenn entsprechende Angriffe in Richtung Aushöhlung von

Seiten des Rates auf Sie zukommen? Wie gedenken Sie da dann tatsächlich Ihre Ziele umzusetzen und ganz konkret auch mit entsprechendem öffentlichem Druck zu arbeiten?

3-103

Michel Barnier (PPE). – Il y a plusieurs propositions, Monsieur Martin, qui sont issues de la Commission et en discussion. Dans les premières leçons qu'on tire de la crise – j'ai parlé des agences de notation tout à l'heure, c'est un texte qui est maintenant derrière nous –, il y a effectivement le texte sur la supervision, qui doit être amélioré, et il y a le texte sur les *hedge funds*, dont M. Gauzès est chargé et auquel il apporte sa valeur ajoutée.

Ce texte aborde d'ailleurs des préoccupations importantes qui sont liées au grand chantier de la transparence, que j'évoquais tout à l'heure, et de la régulation, avec des problèmes précis et concrets – M. Gauzès en parlerait plus savamment que moi – concernant ce qu'on appelle le *hedging*, l'effet de levier et le régime des pays tiers.

Je crois que nous sommes assez responsables, les parlementaires qui sont ici, le rapporteur et le futur commissaire si vous le voulez bien, pour écouter tout le monde. J'écouterai tout le monde et il est possible qu'on puisse faire d'ailleurs des améliorations dans la différenciation, comme M. Gauzès a déjà commencé de le faire, entre le *private equity* et les *hedge funds*. Nous allons en tout cas aboutir à des textes qui soient efficaces et crédibles.

3-104

Werner Langen (PPE). – Herr Barnier! Im Gegensatz zu manchem britischen Kollegen sind Sie ein überzeugter Europäer und ein erfahrener Politiker. Wir haben hier erlebt, dass die Regulierung schlecht war und Ihr Vorgänger McCreevy sich als Steigbügelhalter dieses Missbrauchs der Regulierung erwiesen hat. Er hat sich nämlich fünf Jahre geweigert, etwas Konkretes vorzuschlagen.

Wir setzen darauf, dass Sie alle Ankündigungen für eine bessere, strengere und umfassendere Regulierung, die Sie gemacht haben, umsetzen. Sie haben uns uneingeschränkt an Ihrer Seite.

Ich will nicht die Punkte wiederholen, die schon genannt wurden. Ich will zwei neue nennen: Das erste sind die Derivate. Die Derivate sind elfmal so groß wie das Sozialprodukt aller 6,8 Milliarden Menschen. Das ist ein aufgeblähter Finanzsektor ohne Verantwortung. Man hat die kurzfristigen Gewinne privatisiert und die langfristigen Verluste sozialisiert. Das kann nicht sein! Wir müssen diese Produkte regulieren, und zwar umfassender, als es die Branche selbst will.

Das Zweite ist die Beteiligung der Branche an den Kosten der Regulierung und der Übernahme von Bürgschaften. Da hätte ich gerne gewusst, welche Vorschläge Sie machen und wie Sie die Derivate regulieren wollen, ob Sie einen europäischen Weg

beschreiten oder abwarten wollen, bis wir eine internationale Regelung haben?

3-105

Michel Barnier (PPE). – Je ne crois pas qu'on doive attendre une réglementation internationale même si cette question, dont je vous remercie, Monsieur Langen, est une des plus graves parce qu'elle est à la mesure du volume des échanges que vous avez évoqués. J'ai dit 600 000 milliards d'euros, ce sont des sommes qui sont tellement gigantesques qu'elles font parfois peur.

C'est dans le mandat du G20, nous avons déjà une feuille de route, et, pour ma part d'ailleurs, puisqu'on parle du G20, je vais consacrer du temps - je l'ai dit tout à l'heure, je pense que vous l'avez bien compris - à aller voir nos partenaires, d'abord à Washington, et puis en Chine. Ce qui se passe actuellement avec l'économie chinoise est très intéressant.

Nous allons aller, je vais aller, construire ces relations et simplement bien vérifier, sans donner de leçons, que tous nos partenaires ont le même engagement que nous et le même souci de mettre en œuvre les engagements qui ont été pris par les chefs d'État et de gouvernement, soit à Londres, soit à Pittsburgh.

Il y a des sujets, Monsieur Langen, où les États-Unis, par exemple, sont en avance, comme les ventes à découvert. Pour d'autres, nous sommes nous-mêmes bien avancés. La question des produits dérivés est donc considérable, nous devons nous inscrire dans les principes du G20, que j'ai indiqués tout à l'heure: pas d'acteurs, pas de territoires, pas de marchés qui ne soient régulés intelligemment.

Nous avons défini un objectif précis au G20, qui est la régulation et la normalisation de ces produits, et la mise en place de chambres de compensation qui s'occupent de ces produits dérivés, par lesquelles ils passent. Il y a des chambres de compensation en Europe, mais il y en a très peu, peut-être une ou deux, par lesquelles passent ces produits dérivés.

Il faut donc inverser la tendance, dans l'intérêt même de l'industrie financière. Je présenterai donc des propositions législatives, Monsieur Langen, après avoir écouté, dans le courant de cette année, les positions sur ce sujet.

3-106

Werner Langen (PPE). – Ich habe noch keine persönliche abgeschlossene Meinung zur Beteiligung des Finanzmarktsektors an den Kosten der Überwindung der Finanzmarktkrise. Ich hätte gerne gewusst, wie Ihre Meinung dazu ist. Sie haben am Anfang gesagt, Sie legen besonderen Wert darauf, dass die ethischen und moralischen Maßstäbe in dieser Branche wieder zur Geltung kommen. Ich kann das ausdrücklich unterstützen, denn die Freiheit, die hier ohne Verantwortung, ohne Risikobeteiligung benutzt wurde, braucht eine Regulierung. Ich sage mit voller Überzeugung, dass es auch notwendig ist, dass sich der Finanzsektor wieder stärker an die Realwirtschaft

anpasst und sich damit auch reduziert und wir nicht die Finanzwirtschaft, die Staaten von einem Finanzsektor getrieben sehen, der jede Dimension verloren hat.

Meine Frage lautet: Wie wollen Sie die ethischen Grundsätze durchsetzen? Haben Sie da Vorschläge?

3-107

Michel Barnier (PPE). – Vous pensez bien que oui, clairement, en écoutant tout le monde et en discutant avec tout le monde, et je vais le faire dès le moment où vous aurez choisi de me faire confiance, en rencontrant les secteurs de l'industrie financière et en particulier des banques ou le secteur très important des assurances, avec beaucoup de diversité; d'ailleurs, selon les pays, oui, nous sommes en train de préparer le CRD4, j'ai parlé de la régulation bancaire, qui en fera partie, de la qualité et du niveau des capitaux, des provisions, des garanties, qu'il faudra clairement déterminer, pour des précautions nécessaires, pour ce qu'on appelle l'esprit de prévoyance, l'esprit de prévoyance, Monsieur Langen. Je pense que l'on doit cela aux citoyens et aux contribuables, on doit cet effort de régulation intelligente aux citoyens et aux contribuables, et c'est ce à quoi je vais m'attacher notamment durant les premières semaines de mon mandat, si vous le voulez bien.

3-108

Astrid Lulling (PPE). – Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire désigné, je voudrais d'abord faire une remarque au sujet des propos de la coordinatrice libérale, Mme Goulard. Je crois qu'il ne convient pas de faire de procès d'intention à M. Barnier à cause de certaines déclarations triomphantes ou certains cris d'orfraie, dont il se serait, je pense, volontiers passé. Je crois qu'il faut aller au fond des choses et vous demander sur quels principes vous comptez fonder votre action. Bien sûr, nous devons tirer les leçons de la crise, et nous sommes heureusement en train de le faire. Avec cette crise mondiale, nous avons vu fleurir de nouvelles instances internationales de régulation et l'Europe, comme souvent, semble très insatisfaite de montrer l'exemple. Nombreux sont ceux qui pensent que l'Europe doit être à la tête de la refonte du système financier international. Très bien. Mais comment réagirez-vous lorsque vous constaterez que les partenaires de l'Union européenne sont loin d'adopter cette même ardeur réformatrice? Vous êtes conscient, comme tout le monde ici, que les capitaux sont ce qu'il y a de plus volatile et que la compétitivité des places financières européennes est de plus en plus mise à mal face aux concurrents des pays tiers. Serez-vous prêt, le cas échéant, à vous départir d'un certain angélisme, dont les Européens sont coutumiers, pour éviter des marchés de dupes aux dépens des 6 millions de salariés du secteur financier dont vous avez parlé?

3-109

Michel Barnier (PPE). – Madame Lulling, ce n'est pas un secteur où il y a beaucoup d'angélisme. L'Europe doit avoir de l'ambition, elle doit avoir l'ambition d'entraîner, de tirer les leçons, plus tôt que les autres, pour que cela ne recommence pas, en tout cas pas avec la même brutalité et la même violence.

Il y a deux domaines notamment où nous sommes en tête de l'effort international: la réforme du système de supervision et de surveillance que j'ai évoquée tout à l'heure, et puis la mise en place de règles responsables en matière de rémunération. C'est un sujet qui n'est pas négligeable, et je ne parle pas seulement de la banque, dans le cadre de la directive sur les exigences de fonds propres.

Ne craignons pas d'être en avance, Madame. Moi je ne mets pas en opposition la compétitivité et la régulation. Le fond de ma conviction – j'ai essayé de vous la faire partager – c'est que c'est une chance pour l'industrie financière européenne, dont M. Bloom rappelait l'importance, dont je vous rappelle l'importance, que d'être sur un continent qui aura régulé, qui aura tiré les leçons. Parce que je ne crois pas qu'on puisse, politiquement, humainement, économiquement, se permettre une deuxième secousse comme celle-là, qui est la plus grave qu'on ait eue depuis 1929.

Il faut que les produits financiers soient des produits de qualité, il faut qu'ils soient connus, il faut qu'ils soient traçables. Je serais tenté de dire Madame Lulling – mais ne le prenez pas mal – que c'est un peu comme pour l'agroalimentaire, comme pour le vin par exemple, et d'autres produits. Il faut que ce soient des produits de qualité, il faut qu'on sache d'où ils viennent, il faut qu'on en soit sûr, quand on les consomme. C'est la même chose, la même traçabilité. Enfin, je fais une comparaison un peu osée, mais je suis sûr que vous la comprendrez. Je dis cela d'ailleurs comme quelqu'un de passionné par ce sujet de la qualité, de la traçabilité des produits alimentaires.

Mais les produits financiers, c'est la même chose. On doit le même respect au consommateur et, si je puis dire, au contribuable. Voilà ma réponse. Nous avons une crise globale, il faut des réponses globales et je ne doute pas que nos partenaires qui ont signé les engagements du G20 appliquent les engagements qu'ils ont pris.

3-110

Othmar Karas (PPE). – Lieber Michel Barnier! Herzlich willkommen an alter Wirkungsstätte! So stelle ich mir einen Kommissar mit politischer Führungskraft vor – Hand, Herz, Hirn, Erfahrung und Entschlossenheit am richtigen Fleck und im richtigen Ausmaß.

Ich habe zwei Fragen. Mein erste Frage: Das Parlament hat sich massiv gegen den Vorschlag des Rates zur Finanzmarktaufsicht ausgesprochen. Er bleibt hinter dem Vorschlag der Kommission zurück. Werden Sie einen neuen Vorschlag für eine integrierte Finanzmarktaufsicht nach dem Modell der EZB vorlegen, wenn das Parlament sie dazu auffordert?

Zweiter Punkt: Wir haben beim Basel-Ausschuss zunehmend das Gefühl, dass viele europäische Staaten sich dort zu etwas verpflichten und wir schon vorverpflichtet mit der Gesetzgebung beginnen. Wie können wir es schaffen, dass das Parlament parallel zu

den politischen Gremien Basel II und G20 und somit von Beginn an in den Vorgesetzungsprozess eingebunden ist. Wie können wir hier zusammenarbeiten und wie sehen hier Ihre Vorstellungen aus?

3-111

Michel Barnier (PPE). – Monsieur Karas, j'ai rendu hommage par avance, au travail très déterminé que vous allez avoir à faire sur un texte très important qui est la directive "Exigences de fonds propres" n° 4, qui est extrêmement importante. Vous parlez de sujets qui sont liés à ces "Global framework" que nous devons construire en matière de surveillance et de régulation, s'agissant de la supervision. Nous ne sommes pas au bout de la route! Le Conseil s'est prononcé. Je préfère d'ailleurs qu'il se soit prononcé sur l'accord qu'il a obtenu plutôt que de ne pas avoir d'accord du tout, parce qu'on partirait d'encore plus loin.

Nous allons partir de cet accord, et puis nous sommes dans un processus que vous connaissez bien, où le Parlement va apporter sa valeur ajoutée et, personnellement, je le dis à Mme Goulard, je ne dirai pas moins que ce qui a été dit par la Commission actuelle, dans sa proposition initiale, sur le pouvoir contraignant des superviseurs dans, au moins, trois domaines qui sont très importants pour que l'architecture globale qu'on va construire soit crédible et efficace.

J'aurai le même souci d'associer le Parlement européen dans les négociations où l'application de la réglementation de Bâle. Et puis, puisque vous parlez du G20 où la Commission prend sa part, le Président Barroso en particulier, et d'autres chefs d'État et de gouvernement... Je suis disposé à vous rencontrer avant, et avec les autres commissaires qui sont concernés par ce sujet, au-delà des rencontres qui sont déjà prévues, et à vous rendre compte après pour la partie relative aux services financiers qui me concernent directement – ou qui me concerneraient directement.

Je crois, encore une fois, qu'il y a dans cette assemblée parlementaire que vous représentez, dans cette commission en particulier, une expertise, une intelligence, des opinions dont tout le monde, la Commission naturellement, mais aussi le Conseil, doit tenir compte, et sur lesquelles nous devons nous appuyer pour bâtir de bonnes réglementations.

3-112

Peter Skinner (S&D). – I am confident that you appreciate the importance of a strong, competitive and secure financial sector in Europe, whether it is in Frankfurt, Paris or London. The European Union has some of the most developed financial centres in the world.

The G20, as you have just mentioned, points out that we need to have tough regulatory standards with which to meet some of the crises and the difficulties that we face. I would suggest to you that Solvency II is one of those good standards that Europe has at its disposal in leading the way, and, as I was the rapporteur on that topic, I would hope you would try to promote that.

But, on your role in developing the international part of this job, I would like you to perhaps talk to us about how you see developing the equivalence role, which is quite important for issues like Solvency II – finding how our partners can work with us and get the same standards of legislation.

Do you not agree that we will only ever be able to achieve a partial effect on regulation at a global level, or may even reduce our competitiveness if we do not get that type of equivalence? Where do you see your priorities in this?

3-113

Michel Barnier (PPE). – Monsieur Skinner, tout d'abord, tout le monde connaît ici, et pour ceux qui ne le savent pas à l'extérieur et qui nous écoutent je le précise, le rôle majeur que vous jouez comme rapporteur de l'Autorité européenne des assurances et sur ce grand dossier de Solvabilité II, que nous mettrons en œuvre en regardant dans le détail comment les choses s'appliquent et les conséquences que l'application de cette réglementation peut avoir, je pense notamment au secteur des assurances. Encore une fois, nous avons à faire, je le disais dans ma précédente réponse, à une crise totalement globale, d'une violence inouïe depuis 1929 et donc nous ne serions pas responsables si nous ne faisons pas le travail chez nous, à la maison, en Europe. Et en même temps, Monsieur Skinner, je sais que vous y êtes attaché, dans le cadre du dialogue transatlantique et avec les autres grands partenaires, notamment la Chine, avec son poids actuel et la puissance de son économie, un travail avec eux, pour avancer du même pas. Je consacrerai donc du temps, je vous le répète, à ce dialogue international. Nous n'aurons peut-être pas le temps d'évoquer le sujet majeur des normes comptables, des normes prudentielles, mais tout cela fait partie d'un même sujet. Car si on veut apporter de bonnes règles et qu'elles soient efficaces, il faut qu'on parle de la même chose, il faut qu'on dispose d'un cadre référentiel commun. La Deutsche Bank, par exemple, selon que vous regardez son bilan avec les normes comptables européennes ou les normes comptables américaines, vous êtes, pour la même banque, à proportion de 1 à 2,2.

Je dis cela pour que tout le monde, à l'extérieur, me comprenne. On doit aboutir à un cadre référentiel commun pour que des règles communes s'appliquent efficacement dans le monde entier. J'ai évoqué l'équivalence et la réciprocité, je n'en étais pas loin, notamment pour Solvabilité II, que vous connaissez bien. Je serai très attentif, Monsieur Skinner, à ce que ces décisions d'équivalence soient basées sur une évaluation solide et indépendante. C'est d'ailleurs une des clés de la réussite de notre travail en commun, du mien et du vôtre, avec moi, que nous ayons une bonne évaluation indépendante et solide sur tous ces sujets.

3-114

Peter Skinner (S&D). – Very quickly taking up that last point on accounting: of course I hope you will play a full role in the Transatlantic Economic Council with Tim

Geithner and others, where we play a role as well. That will be very important.

But, on that issue, do you not think it is also important that we have something like fair value, which protects investors and consumers and not just the bank balances as we see them or the bank books as we see them?

3-115

Michel Barnier (PPE). – Oui, on ne va pas traiter, comme ça, en quelques minutes, de la "fair value", la valeur de marché. Je préfère, d'ailleurs, dire "market value" plutôt que "fair value" parce que ce n'est pas tout à fait la même chose dans mon esprit mais je pense que, dans cette question des normes, il faut que nous trouvions le bon équilibre entre le souci de préserver la stabilité, d'empêcher les risques de volatilité dont on a vu les conséquences et, en même temps, de dire la valeur exacte, de faire la bonne photographie de la valeur de l'entreprise à un moment donné. Nous avons besoin, j'ai besoin de travailler sur cette question avec tous les acteurs et avec vous-même, Monsieur Skinner, et d'autres acteurs parlementaires qui ont des choses à dire sur cette question. Je reviens un moment sur la question de la réciprocité que vous évoquiez tout à l'heure. Je pense qu'on a intérêt à être ouvert, c'est le pari qu'a fait l'Europe. Il ne faut pas qu'on soit naïf. Voilà ce que je pense.

3-116

Saïd El Khadraoui (S&D). – Ik zou het even willen hebben over het beloningsbeleid, waarnaar u daarnet ook verwezen heeft. U weet dat ondertussen gebleken is dat het systeem van de bonussen, die vaak berekend worden op basis van kortetermijnprestaties, het nemen van overdreven risico's heeft gestimuleerd met de fatale gevolgen die we kennen. Naast die negatieve economische impact is er natuurlijk ook een ethisch aspect, iets wat u bijzonder belangrijk vindt. Kan u iets meer zeggen over wat uw visie is hieromtrent?

Er zijn een aantal aanbevelingen rond geschreven, onder meer in 2004. U zegt in uw schriftelijk antwoord dat u van plan bent om snel met een verslag te komen, maar uit studies blijkt dat men in bedrijven zeer zelden verder gaat dan het wettelijk kader. Mijn vraag is: bent u het ermee eens dat er een dwingend Europees kader nodig is om ervoor te zorgen dat we eenvormigheid en ook ethiek hebben in de sector?

3-117

Michel Barnier (PPE). – Je ne reviens pas sur l'exigence d'éthique ou de morale, que j'ai d'ailleurs citée en appelant au soutien de ma démonstration Adam Smith, tout à l'heure, mais c'est le fond de ma conviction qu'il y a, dans l'intérêt de l'industrie financière, un besoin de règles qui rétablissent une certaine morale. Vous avez bien fait de dire, Monsieur El Khadraoui, le lien qui existe entre la prise de risque et les rémunérations ou les excès de rémunérations, ou comment les excès de rémunérations ont encouragé et amplifié les prises de risque inconsidérées dans certains établissements. Je pense donc que la structure des rémunérations a été un des facteurs à l'origine de la crise et qu'il faut introduire

des règles transparentes qui n'encouragent plus ces prises de risque ou le court-termisme.

Ma feuille de route, ce sera le G20. Nous nous sommes engagés, les Européens, à appliquer les règles définies par le *Financial Stability Board*, qui travaille d'ailleurs sur ces sujets. Nous avons des règles pertinentes, Mme McCarthy le dirait mieux que moi, qui ne sont pas encore mises en œuvre dans CRD3 sur la structure des rémunérations. Je compte sur vous pour une adoption rapide, et en première lecture de ce texte, mais je ne serai pas choqué, Monsieur El Khadraoui, si nous allons plus loin, en particulier, je le dis comme je le pense, sur la responsabilisation des actionnaires.

Puis je pense aussi que le CRD, qui s'applique aux banques et aux entreprises d'investissement, pourrait intéresser d'autres secteurs comme celui des assurances et des fonds alternatifs d'investissement, s'agissant de la structure et du contrôle des rémunérations.

3-118

Saïd El Khadraoui (S&D). – Dank voor uw antwoord. Heel kort een opvolgingsvraag: bent u het ermee eens dat zo'n regelgeving op Europees niveau niet alleen zou moeten gelden voor de financiële sector in de brede zin van het woord, maar eigenlijk voor alle beursgenoteerde bedrijven in het bijzonder?

3-119

Michel Barnier (PPE). – Je viens un peu de répondre dans ce sens-là en évoquant banques, assurances, entreprises d'investissement, fonds alternatifs d'investissement. Ma réponse est oui.

3-120

Wolf Klinz (ALDE). – Der Hauptschaden der Krise ist meiner Meinung nach, dass ein großer Teil unserer Bürger das Vertrauen in unseren Finanzsektor und sogar in die marktwirtschaftliche Ordnung generell verloren hat. In den Augen der Bürger stellt es sich so dar, dass das Feuer zwar gelöscht, ein Flächenbrand vermieden wurde, dass wir aber nicht zuletzt durch unterschiedliches staatliches Eingreifen in den einzelnen Mitgliedstaaten heute eine Art Wettbewerbsverzerrung haben und wir auch die ersten Anzeichen für Renationalisierung und Protektionismus sehen.

Darüber hinaus haben die Konsumenten den Eindruck, dass diejenigen, die durch riskantes Handeln und Unverantwortlichkeit die Krise verursacht haben, straffrei ausgehen. In Deutschland wurde eine Arbeitnehmerin, die dreißig Jahre in einem Unternehmen war, gefeuert, weil sie ein halbes Sandwich mitgenommen hat. Diejenigen, die Milliarden zu Lasten der Steuerzahler versenkt haben, gehen straffrei aus. Wie glauben Sie das Vertrauen der Bürger wiedergewinnen zu können?

3-121

Michel Barnier (PPE). – Si des gens n'ont pas respecté les lois telles qu'elles existaient, il y a une justice dans chacun de nos pays pour les traduire, leur demander des comptes et, le cas échéant, les sanctionner. Voilà ce que

je peux dire s'agissant des lois qui n'auraient pas été respectées.

Maintenant, nous sommes en train de parler d'un nouveau corpus législatif européen pour remettre de l'éthique, pour remettre de la morale, pour remettre des règles, pour remettre des chances pour cette industrie financière, encore une fois, dont nous avons besoin pour l'économie. Je pense, quant à moi, que l'économie a besoin des marchés, mais qu'il faut remettre ces marchés au service d'une croissance durable, équitable et juste.

Vous savez, j'ai dit un jour à la tribune des Nations unies, lorsque j'étais ministre des affaires étrangères de mon pays – c'était juste après un discours du président Bush, qui parlait de rendre le monde plus sûr –, j'ai dit: un monde plus sûr sera d'abord un monde plus juste. Le monde, tel qu'on vient de le voir, n'est pas un monde juste. Il ne faut pas s'étonner qu'il ne soit pas sûr.

Et nous avons une responsabilité, là où nous sommes: moi, comme commissaire, si vous le voulez bien, vous, comme parlementaires, à travers ces lois, ces réglementations, de rendre le monde plus juste. Pas pour dévaluer ou fragiliser l'économie! Pour au contraire lui donner des chances durables.

Mais prenons garde, si l'on ne met pas un peu de justice, d'égalité, d'éthique dans ce monde, notamment quand on voit les sommes que j'évoquais tout à l'heure, prenons garde à la révolte des peuples ou à l'incompréhension. Je me bats quant à moi pour un monde plus juste, et je veux que l'Europe soit en tête de ce monde-là.

3-122

Wolf Klinz (ALDE). – Wir sollten uns nichts vormachen. Das Gebiet, auf dem wir hier arbeiten und mit dem sich auch Ihre Agenda, die die unsere ist, beschäftigt, ist für die meisten Bürger ein Buch mit sieben Siegeln. Sie verstehen davon so gut wie gar nichts.

Deswegen müssen wir neben den Arbeiten, die wir ohnehin jetzt machen, uns schon noch überlegen, was wir zusätzlich machen können, um tatsächlich das Vertrauen der Bürger zurückzugewinnen und sie tatsächlich auch wieder für Europa zu begeistern.

Eine Zusatzfrage: Wir haben in Deutschland eine staatlich finanzierte, unabhängige Einrichtung, die sich „Stiftung Warentest“ nennt. Sie prüft technische oder andere Produkte in regelmäßigen Abständen und gibt ein Urteil ab: sehr gut, gut, befriedigend, mangelhaft etc. Könnten Sie sich vorstellen, dass so etwas auch für Finanzprodukte eingeführt wird?

3-123

Michel Barnier (PPE). – Mais, là, vous parlez de la qualité des produits alimentaires, j'imagine, en Allemagne?

(M. Klinz apporte une précision)

Il s'agit donc de tous les produits, de la qualité des produits. Dans tous nos pays, on a des structures

administratives, des bureaux d'études qui, pour le compte de l'État, contrôlent la qualité des produits, leur sécurité. Personnellement, je pense d'ailleurs que l'on devrait être très attentifs, aux frontières du marché européen, à la qualité des produits qui rentrent chez nous, et vérifier que ces produits qui rentrent chez nous respectent bien les normes en termes de sécurité alimentaire ou de sécurité tout court, les normes environnementales ou sociales, comme celles que nous imposons à nos propres producteurs. Et je ne le dis pas avec une vision protectionniste, je le dis simplement dans un souci de protection.

S'agissant des produits financiers, puisque j'ai moi-même fait le parallèle avec Mme Lulling entre les produits de base de la vie et les produits financiers, je pense qu'on doit garantir aux épargnants, aux petits épargnants comme aux grands, la sûreté des produits qui sont mis sur les marchés. Cela va être l'un des rôles des institutions de supervision, je pense, que de faire la vérification de ces produits au niveau national et au niveau européen. Et je pense que nous devons garantir cette sécurité des produits financiers.

3-124

Sven Giegold (Verts/ALE). – I basically would like to insist that in this committee we have a very strong spirit of working together. Therefore I would like to repeat two questions and get answers to two concrete questions.

One is, how do you want to make sure that the financial sector pays its share in order to cover costs in the future? I have not heard any concrete answers.

Second, how do you want to make sure that, in the future, this Parliament is in the process of negotiation at Basle, because these are the crucial negotiations and we do not want this House simply to take a regulation which has already been decided elsewhere.

So I would like to have concrete answers to these two questions and commitments according to the convictions you were raising here, which we agree with.

3-125

Michel Barnier (PPE). – Monsieur Giegold, nous arrivons, j'imagine, au terme de notre rencontre et, si vous le voulez bien puisque cela dépend de vous, je resterai disponible pour travailler avec vous et rencontrer les commissions, les rapporteurs, les coordinateurs.

La Commission, dans ce domaine majeur, appliquera l'intégralité des obligations qui lui sont faites en matière de traités dans le cadre des procédures de codécision, d'association, d'information sur les évaluations auxquelles nous procédons et, naturellement, il y aura aussi un accord tripartite, auquel le président Barroso travaille, interinstitutionnel, pour améliorer encore l'application des nouveaux traités.

Je m'inscrirai donc dans ce cadre. Je ne peux pas être plus concret que cela et, au-delà du cadre juridique ou formel, j'ai, quant à moi, envie de travailler avec vous et de vous informer. C'est mon intérêt, ce sera mon intérêt,

puisque nous sommes généralement en codécision. Voilà ce que je peux répondre sur le deuxième point.

Sur le premier point, il y a une question qui ne m'a pas été posée, mais vous venez de l'évoquer, probablement, en disant: comment le secteur financier, qui a été responsable de tout cela, va prendre sa part? Il y a une idée qui est évoquée en ce moment. Je veux bien en parler de manière ouverte, c'est l'idée d'une taxe sur les échanges.

Alors, la première idée, c'était celle de M. Tobin, qui évoquait d'ailleurs une taxe sur les fluctuations monétaires. Et puis, il y a une autre taxe sur les banques, et puis il y a peut-être d'autres idées sur l'ensemble des flux financiers quand on voit les masses d'argent dont nous parlons. Alors, c'est une première question: quelle serait l'assiette d'une telle taxe?

Et puis, la deuxième idée, c'est: à quoi on l'utilise, à quoi on l'utiliserait? Certains États diraient que c'est une taxe pour payer les dépenses qu'on a eues, faire rentrer cela dans nos budgets ou diminuer nos dettes, et l'on sait bien qu'il y a un vrai problème, qui est celui de la dette, je l'ai dit dans mon propos tout à l'heure.

Il y a une autre idée, à laquelle je serais plutôt favorable, si je puis exprimer une opinion personnelle et politique, qui serait de consacrer le produit d'une telle taxe sur les mouvements financiers à faire face aux grands enjeux – peut-être qu'avec une telle taxe, on aurait eu un résultat à Copenhague –, aux grands enjeux que j'ai évoqués tout à l'heure: la paix, le développement, la faim dans le monde ou les enjeux écologique. Je suis donc personnellement ouvert à ces idées-là.

3-126

Sven Giegold (Verts/ALE). – In the administration which you will probably have control of soon there is a whole number of expert groups which have strong influence on the different pieces of legislation. In these expert groups you do not find trade unions, you do not find consumer organisations – at least, they are in a very small minority – and the minutes of these expert groups are not published. So I want to ask you: will you make sure that these expert groups have, in the future, a balanced composition and that the minutes of these expert group meetings are fully published?

3-127

Michel Barnier (PPE). – Tout d'abord, l'administration que j'aurais l'honneur de diriger est une administration de très grande qualité. J'ai rencontré beaucoup de fonctionnaires de cette maison, directeurs, chefs d'unité, et je serais très fier d'animer une telle administration.

Nous n'avons pas la science infuse et donc, pour cette raison, il y a des comités, des expertises. Je vais d'ailleurs peut-être ouvrir le jeu des études d'évaluation et des expertises, pour qu'elles soient les plus indépendantes et les plus qualitatives possibles, au-delà de la qualité du travail que nous faisons en interne, comme une administration indépendante.

Et puis, vous avez cité des comités qui existent où, probablement, il y a une utilité ou une nécessité d'ouvrir le jeu. Je vais donc faire une réponse positive à votre question, sous réserve de voir quels comités et où se situent ces comités. Parce que je ne peux pas vous avoir dit, au début de mon propos, il y a trois heures, que je souhaitais participer, à ma place, à la réconciliation du marché européen avec les citoyens, les consommateurs et les entreprises, avec les syndicats, avec les forces économiques et sociales, sans qu'ils aient le sentiment d'être écoutés, au-delà de l'écoute que je peux avoir avec le Comité économique et social européen ou le Comité des régions. Donc, ma réponse est plutôt favorable à cette ouverture que vous suggérez.

3-128

Vicky Ford (ECR). – Thank you very much, Mr Barnier, especially for your comment that the financial sector should be at the service of the economy. I for one never want to live through a situation where the global economy has been brought to the edge of disaster and total collapse through the actions of the financial sector. Thank you for your commitment to intelligent regulation.

The Chair started this by explaining that we are looking at 50 different pieces of legislation in this committee, many of them to deal with the crisis: bank capital, bonuses, supervisory failures, derivatives. If we have intelligent regulation, it must target where the regulation is needed and, in my view, we must understand the impacts on the other, wider, economy and unintended consequences. We are often criticised for not fully understanding the impacts, and the biggest criticism at the moment is on the AIFM directive, where the last number I heard was that the impact on pension funds could be up to EUR 25 billion per annum.

If we are to truly understand these impacts and work on the other 49 directives as well, would you consider taking this back into the Commission and redrafting it? We will carry on working on the other issues and look at a clean draft that we can all work on together.

3-129

Michel Barnier (PPE). – Madame, l'objectif est de donner du sens et de l'efficacité à ce que nous faisons et, encore une fois si vous le voulez, je vais engager une nouvelle étape avec beaucoup de volontarisme, parce que c'est notre responsabilité, et je ne prétends pas que tout va commencer ce jour-là.

Il y a eu, avant la Commission Barroso II, beaucoup d'efforts législatifs dans le domaine dont j'aurais la responsabilité. Je l'ai dit tout à l'heure, depuis le début de l'aventure européenne, mille six cents textes ont encadré, construit, favorisé, fait fonctionner ce marché intérieur. Et, s'agissant de la réglementation, de la régulation financière intelligente et de la surveillance efficace que je souhaite, j'aurais, bien sûr, Madame, l'occasion, de faire l'évaluation de tous ces textes, d'une manière transparente vis-à-vis du Parlement.

Je suis d'ailleurs prêt – je l'ai dit à Sharon Bowles, qui m'a donné ce papier en arrivant, comme elle l'avait donné à M. Almunia, je crois – à le signer parce que rien ne me choque. Au contraire, c'est un engagement légitime que celui de faire la bonne évaluation de la qualité des textes.

Sur les *hedge funds*, puisque vous avez évoqué cette question, je pense que les dépositaires, les gérants de *hedge funds* – M. Gauzès le dirait avec beaucoup plus de force encore – ne doivent pas craindre cette législation. C'est leur intérêt! Leur intérêt n'est pas de continuer à travailler dans l'absence de transparence telle qu'on a pu la constater dans le passé, mais qu'il y ait de bonnes règles, qu'on les respecte et qu'ils puissent développer leur *business* dans le cadre de ces règles.

Donc non, je ne vais pas retirer ce texte, si c'est cela votre question. Nous allons essayer, dans le temps que nous avons devant nous, de l'améliorer sur tous les points et de mieux le faire comprendre. C'est en tout cas dans cet état d'esprit-là que je me trouve sur ce texte concernant les *hedge funds*. Mais je suis, Madame, d'accord pour faire un travail sur l'évaluation qualitative de l'ensemble du corpus législatif et réglementaire que met en œuvre la Commission, avec votre concours.

3-130

Vicky Ford (ECR). – The commitment to look at the unintended consequences of the Hedge Fund Directive is extremely helpful. We support the principle of that legislation, but not the unintended consequences.

While on the subject of unintended consequences, could you also give me your view on the impact of European first-mover advantages arising from legislation, and how this may be having an effect in terms of financial services industries simply relocating outside the EU where they still have an impact on our markets, but sadly fall outside our regulation?

3-131

Michel Barnier (PPE). – Chacun prend ses responsabilités. Si tel ou tel secteur industriel délocalisait ses activités d'une place européenne pour aller à l'autre bout du monde parce qu'on l'oblige à la transparence de la surveillance, à rendre des comptes, encore une fois, les gens qui feraient cela prendraient leurs responsabilités.

Mon opinion c'est que, au-delà de quelques mouvements d'humeur, l'industrie financière, à Londres comme ailleurs, doit comprendre – et va comprendre – que son intérêt, son avantage, sera d'être sur un continent où l'on a bâti de bonnes règles et une bonne surveillance.

Pour mettre à l'abri cette industrie de tous les risques que nous avons vus, de toutes les secousses et, peut-être aussi de ce qui peut être parfois beaucoup plus grave, de l'incompréhension, de l'hostilité des peuples, nous allons travailler à cette régulation intelligente. Je le ferai en écoutant tout le monde, vous pouvez en être sûre. Je n'ai pas envie que nous provoquions ensemble le départ ou l'affaiblissement de cette industrie financière, dont nous

avons besoin. Nous prendrons donc les précautions nécessaires, mais nous allons réformer. Nous le ferons intelligemment, mais nous allons réformer.

3-132

Chair. – That concludes the questions. We now come to the housekeeping. My bit of housekeeping is to announce that the ongoing evaluations of Commission candidates for ECON will take place as follows: the next one is at 20.00 tonight in room 5G2 and continuing tomorrow morning at 09.00 in Room 1G2.

I will now hand over to Malcolm Harbour to finish off his housekeeping.

Does Mr Barnier wish to give a final short closing statement? We are 10 minutes over time now because of some long opening statements, but I can give you a minute maybe.

3-133

Michel Barnier (PPE). – Madame la Présidente, je suis bien parmi vous! Je veux bien rester toute la soirée, si vous le désirez. Je reviendrai, si vous le voulez bien.

Je voudrais juste vous remercier, Madame la Présidente, Monsieur le Président, de votre accueil, tout à l'heure. J'ai bien noté de vous-même, Madame Bowles, le souci que vous avez exprimé d'une réglementation de qualité: ne pas légiférer pour légiférer. Je ne suis pas dans cet état d'esprit-là. On ne légiférera pas pour le plaisir de légiférer, mais parce que nous avons besoin de bonnes règles pour répondre à la crise et créer des progrès.

Je vais faire beaucoup de travail et dépenser beaucoup d'énergie sur le terrain, dans ce secteur dont vous vous occupez ici, comme dans le grand secteur du marché européen. Je vous ai dit mon intention d'aller une fois par semaine – j'espère tenir cet engagement – rendre des visites régulières dans chaque capitale, rencontrer les parlements nationaux, vous associer à ces visites, rencontrer les représentants économiques et sociaux, les syndicats, les associations, pour expliquer et aussi pour écouter.

Voilà, j'ai le souci qu'ensemble, si vous le voulez – et auparavant je vous remercie de votre confiance si vous m'en jugez digne –, nous réussissions ce pari de réconcilier les citoyens, les hommes et les femmes, avec le grand marché intérieur dans toutes ses dimensions, y compris la dimension des services financiers.

Merci à vous.

(Applaudissements)

3-134

IN THE CHAIR: Malcolm HARBOUR

Chair of the IMCO committee

3-135

Chair. – Ladies and gentlemen, it falls to me, having started the meeting, to close the meeting overall.

I know there are a number of our IMCO colleagues who have been here throughout the hearing, as I was, which shows our interest in the overall portfolio.

I would like to thank Sharon Bowles for working so closely together with us, and particularly Michel Barnier for his very comprehensive answers. I would inform the members of my committee that we will be meeting next door in 4Q1 at 20.00 for our review meeting. I would like to say a particular thank you to the interpreters. I wish you all a very good evening.

(The hearing closed at 19.48.)